

En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

**Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original.** Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : [odsef@fss.ulaval.ca](mailto:odsef@fss.ulaval.ca)



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN  
ET DE LA RESTRUCTURATION ECONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

FONDS DES NATIONS UNIES  
POUR LA POPULATION

DÉMOGRAPHIE

Centre de documentation  
Université de Montréal

DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
FEVRIER 1992

SYNTHESE DES  
RESULTATS D'ANALYSE

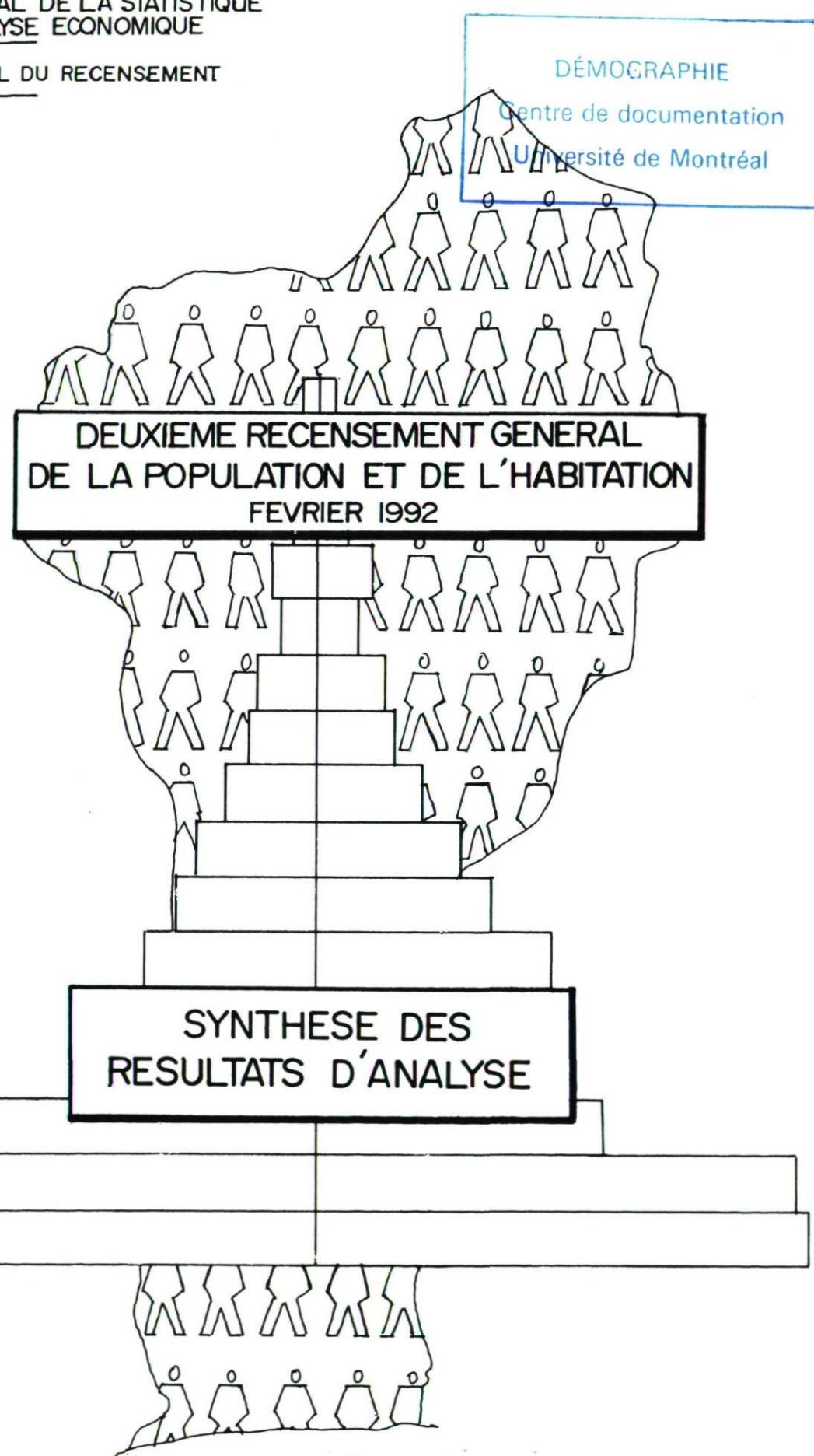


MINISTÈRE DU PLAN  
ET DE LA RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

FONDS DES NATIONS UNIES  
POUR LES ACTIVITÉS DE POPULATION

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT





# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| AVANT-PROPOS .....   | 4  |
| INTRODUCTION .....   | 8  |
| UN PEUPLEMENT INEGAL.....  | 10 |
| DES MENAGES DE SIX PERSONNES, DES LOGEMENTS<br>DE DEUX PIECES.....           | 14 |
| HABITAT : DU TRADITIONNEL AU MODERNE .....                                   | 17 |
| UNE POPULATION JEUNE A DOMINANCE FEMININE.....                               | 21 |
| UNE POPULATION A BASE ETHNIQUE VARIEE .....                                  | 27 |
| UNE DIVERSITE DE RELIGIONS .....   | 28 |
| UNE ALPHABETISATION EN PROGRES MAIS ENCORE LIMITEE .....                     | 29 |
| UN POTENTIEL HUMAIN IMPORTANT .....  | 33 |
| FORTE NUPTIALITE ET POLYGAMIE PERSISTANTE,<br>DES MARIAGES PLUS TARDIFS..... | 37 |
| DEUX NAISSANCES AU BENIN, TOUTES LES CINQ MINUTES.....                       | 40 |
| UNE MORTALITE ENCORE ELEVEE MAIS EN BAISSE .....                             | 46 |
| VERS UNE REDISTRIBUTION DE LA POPULATION .....                               | 50 |
| DES VILLES EN CROISSANCE.....  | 54 |
| QUELLE POPULATION AU BENIN DEMAIN ? .....                                    | 58 |
| PERSONNES AYANT CONTRIBUE A LA REDACTION<br>DE CE DOCUMENT .....             | 59 |

## AVANT-PROPOS

Par Décret 90-149 du 4 Juillet 1990, le Gouvernement du Bénin a décidé d'organiser sur toute l'étendue du Territoire National, un second recensement général de la population et de l'habitation.

Par arrêté ministériel n° 124-C-89 du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique, un Bureau Central du Recensement, organe technique d'exécution de ce projet a été mis en place au sein de l'Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle de la cartographie censitaire, de l'enquête pilote et de la sensibilisation des populations à recenser. La seconde phase est celle de la collecte ou du recensement proprement dit. La troisième phase est consacrée au dépouillement des données collectées, au traitement informatique et à la tabulation. Enfin, la quatrième phase est celle des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées avec célérité grâce non seulement à la disponibilité des cadres du Bureau Central du Recensement, mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les Cadres et Agents de l'INSAE. Les Agents recenseurs recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquelles je rends ici hommage.

En deux ans, du 15 Février 1992 au 15 Mars 1994 le Bénin a organisé avec succès son recensement de la population et de l'habitation. Dans la réalisation de cette œuvre gigantesque, un homme a joué un rôle capital d'animateur infatigable : Gabriel VODOUNHESSI. Nommé le 22 Janvier 1992, soit moins d'un mois avant le démarrage des opérations de recensement, il a su mener ces opérations avec une compétence et une autorité qui ont fait l'admiration et forcé le respect de tous. La mort hélas, nous l'a arraché dans un malheureux accident le samedi Saint 18 Avril 1992.

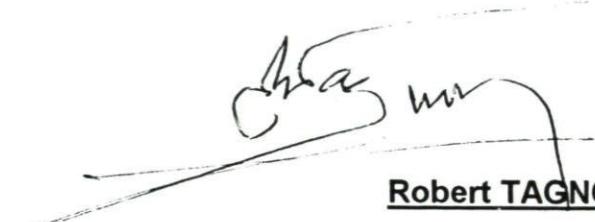
Au moment où cette oeuvre à laquelle il a fortement participé par une contribution décisive prend définitivement forme, il nous paraît utile de lui rendre un hommage qu'il a largement mérité.

Le séminaire d'analyse des résultats, organisé à LOKOSSA du 15 Février au 15 Mars 1994, marquait l'aboutissement heureux de cette importante entreprise socio-économique qui constitue le socle de tout programme de développement. Une équipe pluridisciplinaire de cadres nationaux, assistée de deux Conseillers Régionaux du Personnel d'Appui Technique du Fonds des Nations Unies pour la Population basé à Dakar et d'un Expert du Centre Français pour la Population et le Développement (CEPED), vient de finaliser les travaux du recensement par une analyse thématique détaillée dont la substance est consignée dans le présent rapport.

Les résultats du recensement sont à présent disponibles ;ils constituent à n'en pas douter un précieux atout pour l'actualisation de nos connaissances dans les domaines de la démographie, de l'économie et des sciences sociales. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques : politique de population, politique économique, politique de logement, politique d'aménagement du territoire, politique d'environnement, etc...

Cet instrument est également à la disposition des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations Non Gouvernementales, Associations de développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'Assistance et de Coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Tout ce travail n'aurait cependant pas été possible sans l'appui technique et financier de certains pays amis et des Nations-Unies. Au nom du Gouvernement de la République du Bénin, je renouvelle la gratitude du peuple béninois aux Gouvernements des Pays-Bas et de la France, au Programme des Nations Unies pour le Développement et en particulier au Fonds des Nations Unies pour la Population. A l'ensemble des Cadres Nationaux qui ont permis de réaliser de façon efficiente ce second recensement, j'adresse mes félicitations et celles du Gouvernement.



Robert TAGNON



**Les utilisateurs du présent document sont invités  
à faire des suggestions à l'INSAE en vue de  
l'amélioration des prochaines publications.**

## **INTRODUCTION**

L'homme étant au centre de tout développement, aucun de ses besoins essentiels ne saurait être satisfait avec rationalité sans une planification des ressources matérielles disponibles.

Cette planification n'est possible que si des réponses sont apportées aux questions suivantes :

- Combien sommes-nous ?
- Comment vivons-nous ?
- Combien serons-nous demain ?

Les recensements et enquêtes démographiques sont les meilleurs moyens pour répondre à ces préoccupations.

Depuis son indépendance, la République du Bénin a connu trois enquêtes démographiques d'envergure nationale (Enquête Démographique de 1961, Enquête Nationale Démographique de 1981-1983 et l'Enquête sur la Fécondité au Bénin de 1982) et deux Recensements de la Population et de l'Habitation en 1979 et en 1992. Le second dont les résultats sont l'objet de cette synthèse a pour objectifs essentiels :

- de connaître l'effectif de la population de l'ensemble du pays et de ses divisions administratives ;
- de fournir la structure par sexe et par âge de la population ;
- de permettre d'estimer les niveaux de natalité et de mortalité ;
- de collecter des données sur les migrations ;
- de fournir des données sur les caractéristiques sociales, culturelles et économiques de la population.

De l'analyse des résultats de ce recensement il ressort un certain nombre de conclusions relatives à l'état, la structure et à la dynamique de la population béninoise.

Le présent rapport de synthèse ne donne qu'une vue synoptique des importantes conclusions des analyses plus détaillées qui font l'objet d'autres publications.

## UN PEUPLEMENT INÉGAL

Le Bénin est un pays moyennement peuplé. En février 1992, il compte 4 915 555 habitants répartis sur une superficie de 114 763 km<sup>2</sup><sup>1</sup>. La densité moyenne est de 42,8 habitants au km<sup>2</sup>.

Cette densité moyenne cache cependant de forts contrastes de peuplement d'un département à un autre et même entre les localités d'une même zone.

Ces disparités de peuplement peuvent s'expliquer aussi bien par l'histoire que par des facteurs géographiques ou économiques. Les zones montagneuses de fort peuplement (Atacora), comme les sites lacustres, ont été autrefois des zones "refuges", alors que les "vides" humains ont été des zones de chasse aux esclaves. Le plateau de terre de barre, unité morphologique du bas-Bénin de l'est à l'ouest est une zone de forte densité en raison de sa fertilité. De Porto-Novo à Pobè, d'Allada à Abomey et de Comè à Aplahoué, les densités de population sur ce plateau dépassent généralement 100 habitants/km<sup>2</sup>. La zone côtière concentre une importante population urbaine surtout à Cotonou, la principale ville du Bénin.

L'implantation actuelle des groupes ethniques correspond aux aires d'influence culturelle de leurs ancêtres : les Fon dominent dans le Zou (61,3 %) et l'Atlantique (33,2 %), les Goun dans l'Ouémé (27,4%), les Adja dans le Mono (55,4%), les Bariba (Batombo) dans le Borgou (37,4%) et les Bétamaribè-Bèsorobè dans l'Atacora (12,5%).

Le poids démographique des départements est souvent lié à l'existence ou non de villes importantes. L'Atlantique qui abrite Cotonou concentre 21,7 % de la population sur 2,8 % du territoire national.

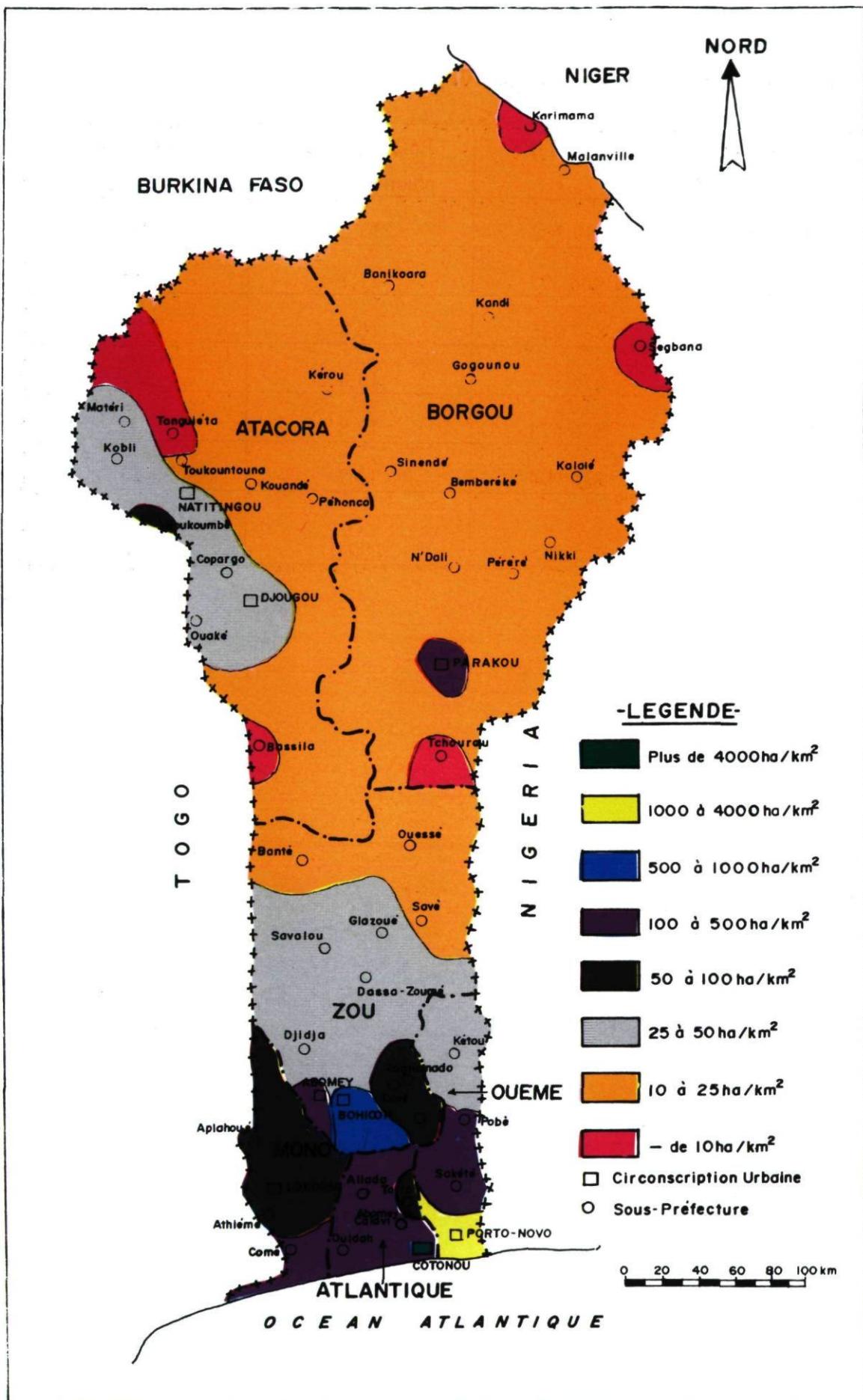
---

Source: IGN, Cotonou.

**Tableau 1 : Densité de population par département**

| DEPARTEMENTS      | EFFECTIFS | Poids démogra-<br>phiques (p.100) | Densité<br>(hab/km <sup>2</sup> ) |
|-------------------|-----------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ATACORA           | 649.308   | 13,2                              | 21                                |
| ATLANTIQUE        | 1.066.373 | 21,7                              | 322                               |
| BORGOU            | 827.925   | 16,8                              | 16                                |
| MONO              | 676.377   | 13,8                              | 169                               |
| OUEME             | 876.574   | 17,8                              | 193                               |
| ZOU               | 818.998   | 16,7                              | 43                                |
| ENSEMBLE<br>BENIN | 4.915.555 | 100,0                             | 43                                |

**Carte 1 : DENSITES PAR SOUS-PREFECTURE**



La population urbaine du Bénin est de 1 756 197 habitants, soit 36 % de la population totale. Elle est principalement concentrée dans trois grandes villes (Cotonou, Porto-Novo et Parakou).

La population rurale, bien qu'augmentant en valeur absolue, perd progressivement de son poids démographique dans l'ensemble de la population du pays dont elle ne représente plus que 64 pour cent.

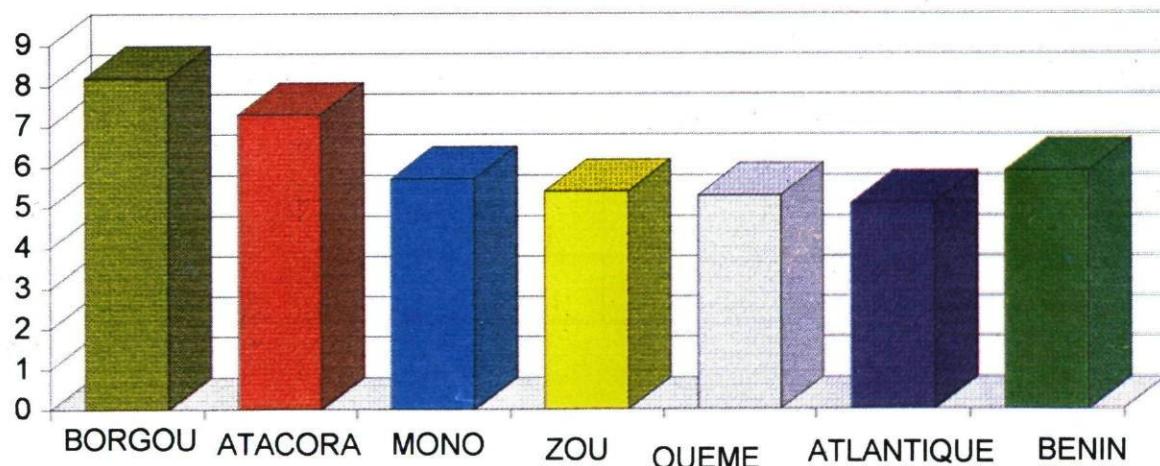
**Tableau 2 : Répartition de la population par milieu de résidence et par département**

| <b>DEPARTEMENT</b> | <b>Population Rurale</b> |             | <b>Population Urbaine</b> |             | <b>Population Totale</b> |              |
|--------------------|--------------------------|-------------|---------------------------|-------------|--------------------------|--------------|
|                    | <b>Effectif</b>          | <b>%</b>    | <b>Effectif</b>           | <b>%</b>    | <b>Effectif</b>          | <b>%</b>     |
| ATACORA            | 435187                   | 67,0        | 214121                    | 33,0        | 649308                   | 100,0        |
| ATLANTIQUE         | 452721                   | 42,4        | 613652                    | 57,5        | 1066373                  | 100,0        |
| BORGOU             | 547626                   | 66,1        | 280299                    | 33,9        | 827925                   | 100,0        |
| MONO               | 541057                   | 80,0        | 135320                    | 20,0        | 676377                   | 100,0        |
| OUEME              | 561658                   | 64,1        | 314916                    | 35,9        | 876574                   | 100,0        |
| ZOU                | 621109                   | 75,8        | 197889                    | 24,2        | 818998                   | 100,0        |
| <b>ENSEMBLE</b>    | <b>3159358</b>           | <b>64,0</b> | <b>1756197</b>            | <b>36,0</b> | <b>4915555</b>           | <b>100,0</b> |

**DES MENAGES DE SIX PERSONNES,  
DES LOGEMENTS DE DEUX PIECES**

Au recensement de 1992, 832 526 ménages ordinaires ont été dénombrés dont 306 780 en milieu urbain, soit 36,8 % et 525 746 en milieu rural soit 63,2 %. Cela révèle une augmentation de 36,2 % du nombre total de ménages par rapport à 1979, soit un accroissement annuel de 2,4 %. Au niveau départemental, l'Atlantique abrite la plus forte proportion de ménages urbains (57,7 %). Viennent ensuite le Borgou (38,3 %) et l'Ouéme (34,4 %). Le Mono (79,9 %) le Zou (74,8 %) et l'Atacora (67,2 %) se distinguent par de plus fortes proportions de ménages ruraux. La taille moyenne des ménages est de 5,9 personnes.

**Graphique 1 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR  
DEPARTEMENT**



Les ménages sont de grande taille au Bénin. La taille moyenne nationale est de 5,9 personnes et respectivement de 5,7 et 6,0 personnes en milieu urbain et en milieu rural. Les ménages de grande taille ont été dénombrés dans les départements du Borgou (8,2 personnes) et de l'Atacora (7,3 personnes). Dans les autres départements, la taille moyenne des ménages approche la moyenne nationale.

La structure de la population fait apparaître une forte représentation des

enfants du chef de ménage quel que soit le milieu de résidence. Soixante seize pour cent (76,1 %) des individus appartiennent au noyau familial du chef de ménage et environ 1 individu sur 5 lui est apparenté. La proportion des personnes non apparentées au chef du ménage est plus élevée en ville (20,3 %) qu'en campagne (16,7 %).

Les chefs de ménage de sexe masculin prédominent : 78,7 % de chefs de ménage masculins contre 21,3 % de chefs de ménage féminins. La plupart des chefs de ménage masculins sont monogames (57,0 %), tandis que ceux de sexe féminin se retrouvent surtout parmi les veuves (36,8 %). Ces femmes chefs de ménage sont aussi en proportion notable aussi bien parmi les femmes en union monogame que parmi celles qui vivent en polygamie. La proportion des veuves chefs de ménage varie de 27,0 % dans l'Atlantique à 62,8 % dans l'Atacora.

Peu de chefs de ménage sont instruits: 71,3% n'ont jamais fréquenté l'école, 5,4% ont le niveau primaire, 11,0% ont le niveau secondaire et 1,9% le niveau supérieur.

En milieu rural, plus de la moitié (61,5%) des chefs de ménages sont des paysans ou des pêcheurs. En milieu urbain, cette dernière proportion diminue (29,8 %) au profit de celles des ouvriers ou artisans (21,5 %) et des commerçants (19,8 %). Le département de l'Atlantique regroupe des chefs de ménage exerçant des professions scientifiques et techniques dans des proportions respectives de 3 et 4,4 %. Les chefs de ménage indépendants sont dans une proportion de 20%, suivis des salariés (10,7 % dont 8,2 % de permanents). Ils sont plus nombreux à la campagne (93,3 %) que dans les villes (71,3 %) où les salariés sont assez représentés (23,4 %).

Le statut d'occupation des unités d'habitation est varié. Les Béninois ont une forte propension à habiter leur propre maison. En effet environ 60 % des unités d'habitation hébergent leurs propriétaires. Le Borgou enregistre la plus forte proportion des propriétaires (69,2 %).

Les Béninois habitent surtout les unités d'habitation à deux pièces (35,3 %). Au nombre des commodités d'habitation, l'éclairage par le pétrole est de tradition dans tous les types d'habitation. Cette tendance assez forte dans les cases isolées (97,1 %), les maisons isolées et les concessions (90,3 %) ne se retrouve pas dans les immeubles et villas qui se distinguent par l'usage de

l'électricité comme mode d'éclairage dans les proportions respectives de 79,4 et 77,8 %. Pour l'ensemble du pays, l'évacuation des ordures ménagères (90,6 %), des eaux usées (96,6 %) et l'aisance se font dans la nature, indépendamment des types d'habitation et des milieux de résidence. Le bois, le charbon de bois et le pétrole sont les moyens énergétiques privilégiés de cuisson. Les sources d'approvisionnement des ménages en eau sont multiples. Dans le milieu rural, les ménages se réfèrent d'abord aux puits (49,9 %) ensuite aux eaux de surface (20,7 %) et aux pompes villageoises (15,1 %). Ceux du milieu urbain utilisent davantage de l'eau courante (10,2 %) qui est presque inexistante dans le milieu rural.

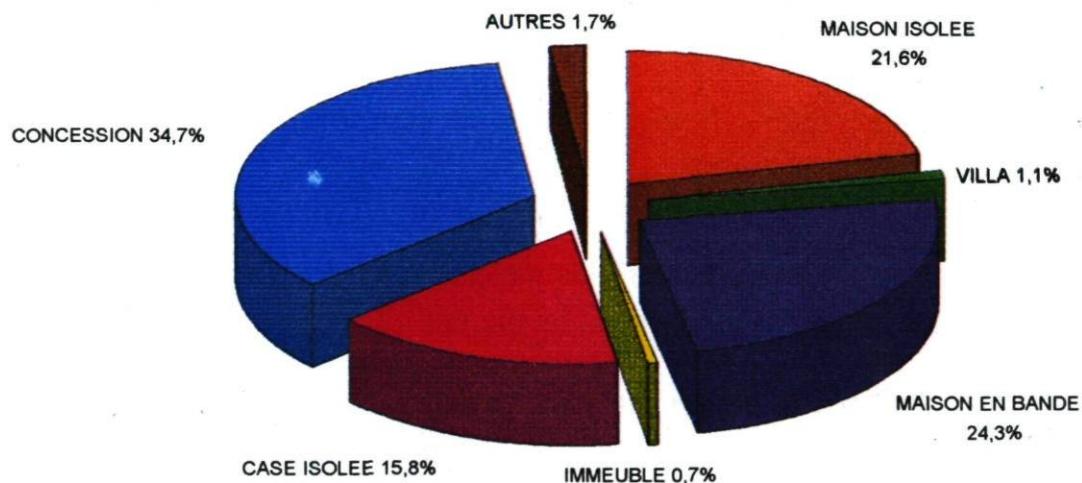
La grande taille des ménages et les conditions d'habitation sont susceptibles de poser de réels problèmes d'environnement et de santé publique.

## **HABITAT : DU TRADITIONNEL AU MODERNE**

Plusieurs types d'habitation ont été identifiés par le recensement. Les modes d'habitation sont en rapport avec les données socio-culturelles voire historiques des populations, qui influencent largement les formes d'aménagement, l'implantation et la localisation de l'habitation dans l'espace.

Le recensement a dénombré 832 526 unités d'habitation qui se répartissent entre les types de bâtiments suivants : concession, maison en bande, maison isolée et case isolée.

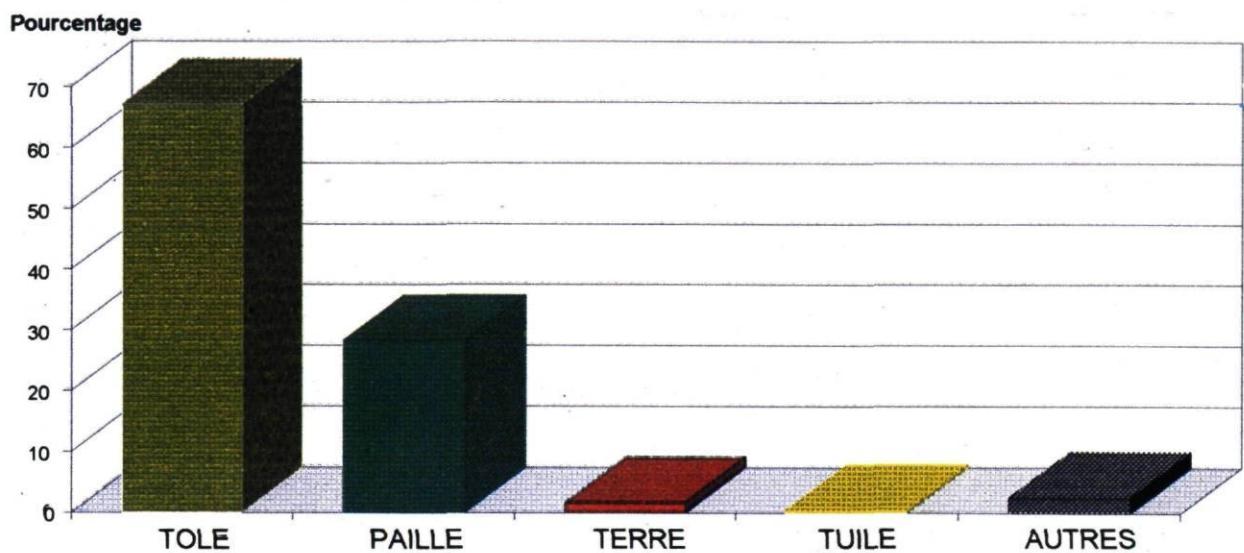
**Graphique 2 : TYPE D'UNITE D'HABITATION AU BENIN**



### ***Le toit***

Le toit des unités d'habitation au Bénin est essentiellement composé de tôle (67,1%) et de paille (28,4%).

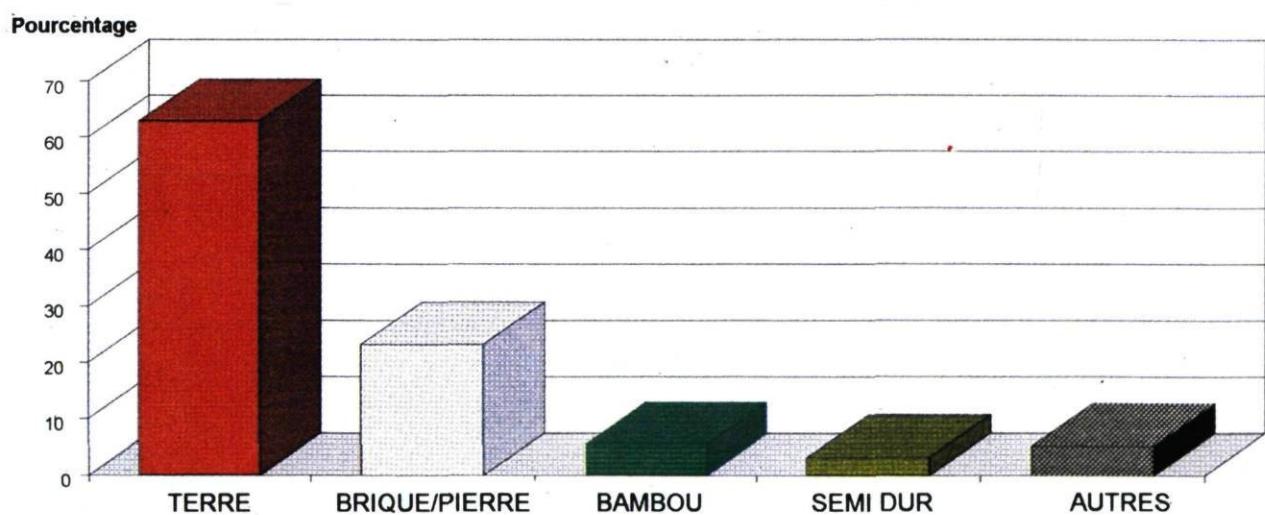
**Graphique 3 : UNITE D'HABITATION SELON LA NATURE DU TOIT AU BENIN**



### ***Les murs***

La terre domine encore largement les matériaux de construction des murs. Cependant on note une percée des briques ou pierres.

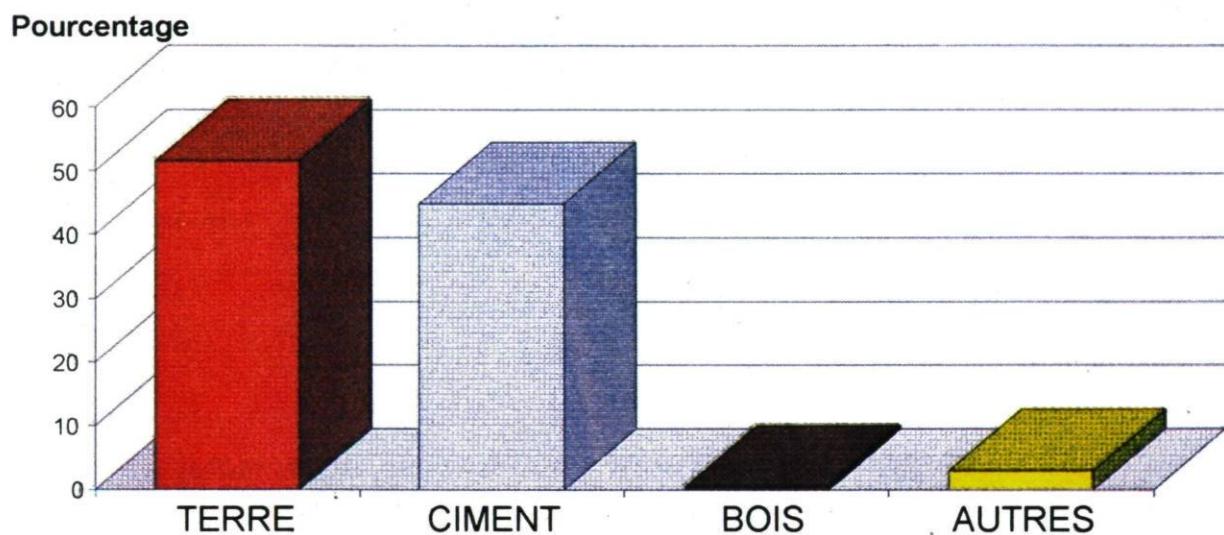
**Graphique 4 : UNITE D'HABITATION SELON LA NATURE DES MURS AU BENIN**



### *Les sols*

Le cimentage du sol des unités d'habitation (45%) remplace de plus en plus la terre matériau originel du sol.

**Graphique 5 : UNITES D'HABITATION SELON LA NATURE DU SOL AU BENIN**



L'habitation en milieu rural reste dominée par les matériaux traditionnels.

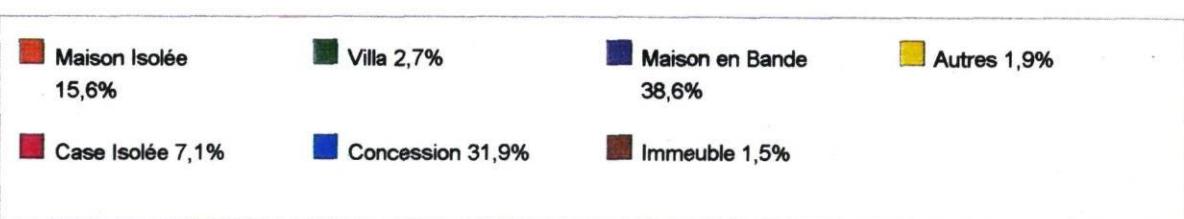
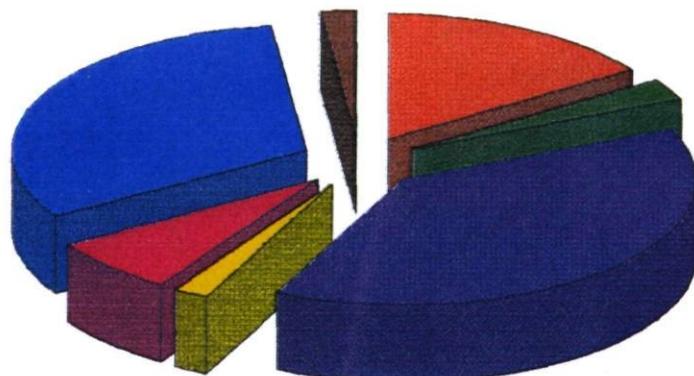
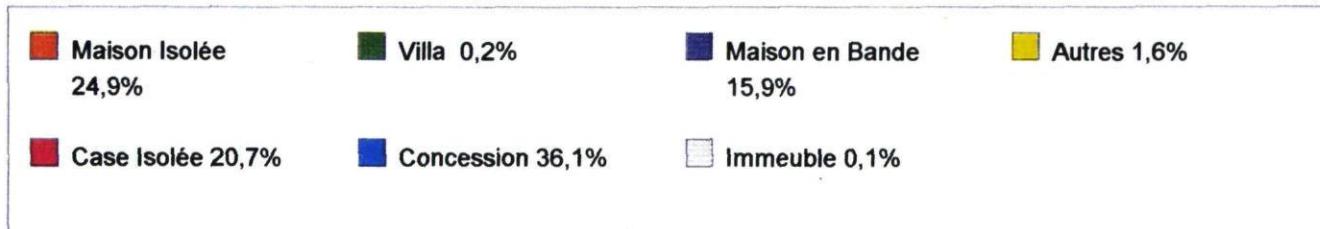
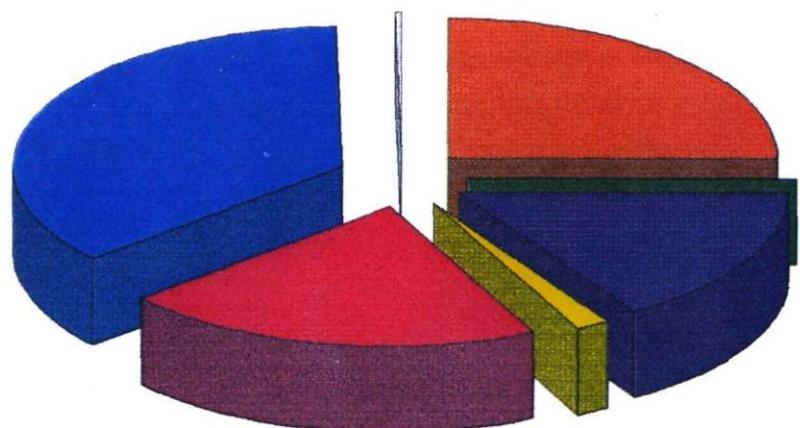
L'habitation en milieu urbain est marquée par :

- des murs en brique ou pierre : 47,5 % ;
- des toitures en tôle : 82,0 % ;
- des sols en ciment : 72,7 %.

### *Des types d'habitations contrastés*

Il a été dénombré 525 746 unités d'habitation en milieu rural et 306 780 en milieu urbain.

Les types d'unités d'habitation sont différents selon le milieu. En ville, l'importance des maisons en bande vient de leur plus grande fonctionnalité pour loger plusieurs ménages, souvent locataires. Les maisons isolées se rencontrent dans les zones péri-urbaines non encore viabilisées. En milieu rural, le type d'unité d'habitation concession est le signe des traditions persistantes.

**Graphique 6 : TYPE D'UNITE D'HABITATION - BENIN URBAIN****Graphique 7 : TYPE D'UNITE D'HABITATION - BENIN RURAL**

## UNE POPULATION JEUNE A DOMINANCE FEMININE

Sur les 4 915 555 habitants du Bénin en 1992, 49 % sont de sexe masculin et 51 % de sexe féminin.

Avec près de la moitié de son effectif total âgée de moins de 15 ans et seulement 7,5 % de plus de 55 ans, la population béninoise est très jeune.

Cette structure de population du Bénin est caractéristique des pays à forte fécondité avec un niveau de mortalité élevé.

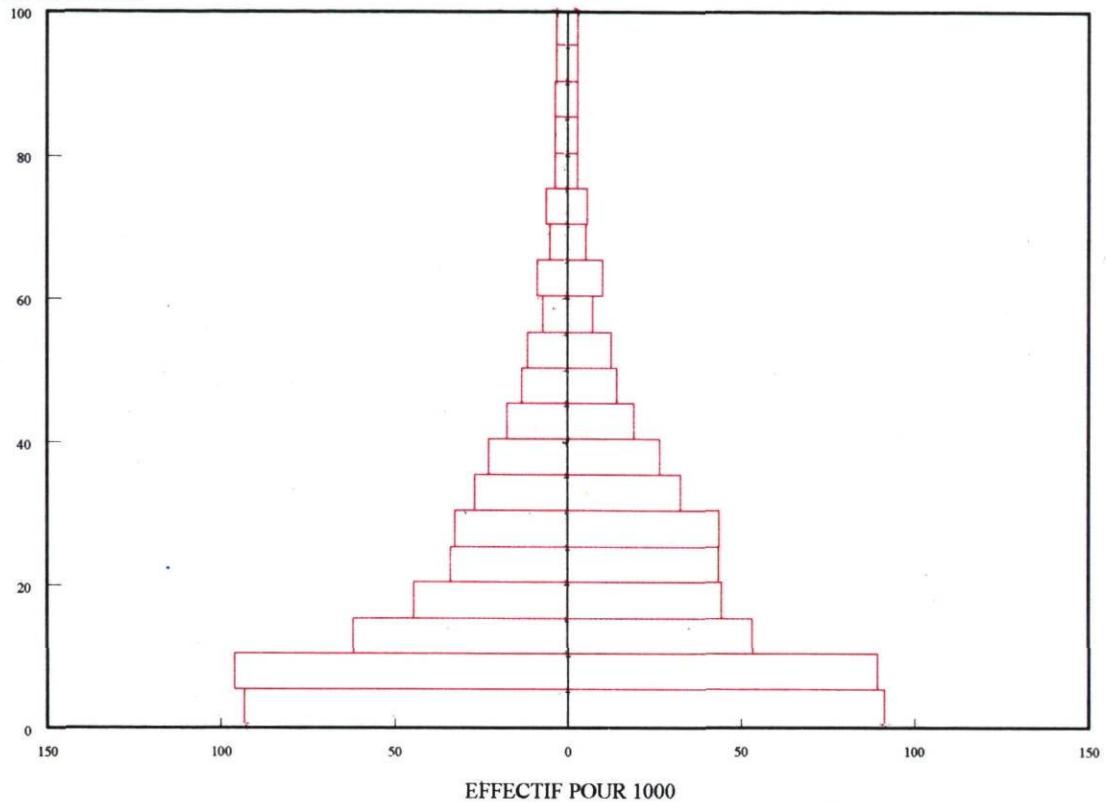
La population potentiellement active est de loin la plus importante, puisqu'elle représente près de la moitié (49,9 %) de la population totale.

La comparaison urbain-rural met en lumière la jeunesse de la population rurale, avec une base très large de la pyramide rurale et une modification de la structure par âge aux âges actifs du fait des mouvements migratoires, avec le "creusement" de la pyramide à ces âges.

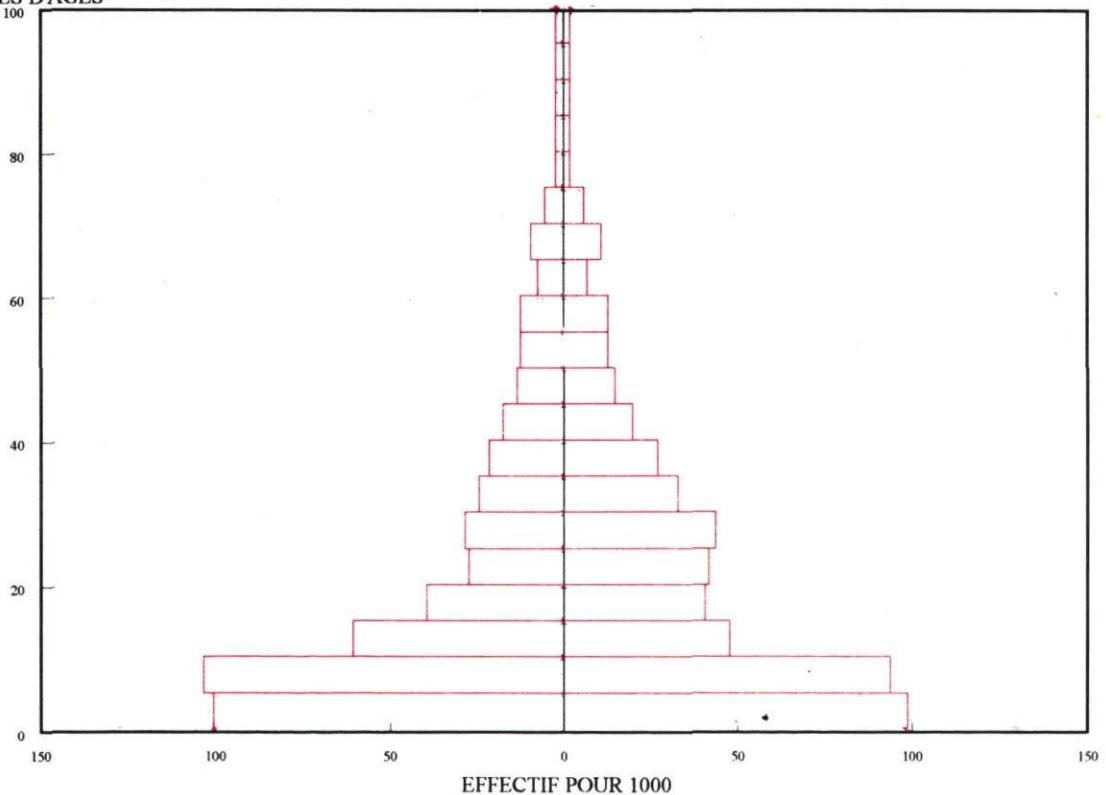
**Tableau 3 : Répartition de la population par grands groupes d'âges selon le milieu de résidence**

| GROUPE D'AGES | URBAIN | RURAL | ENSEMBLE |
|---------------|--------|-------|----------|
| 0 - 14        | 45,3   | 50,4  | 48,0     |
| 15 - 59       | 49,9   | 42,9  | 46,0     |
| 60 ET +       | 4,8    | 6,7   | 6,0      |
| TOTAL         | 100,0  | 100,0 | 100      |

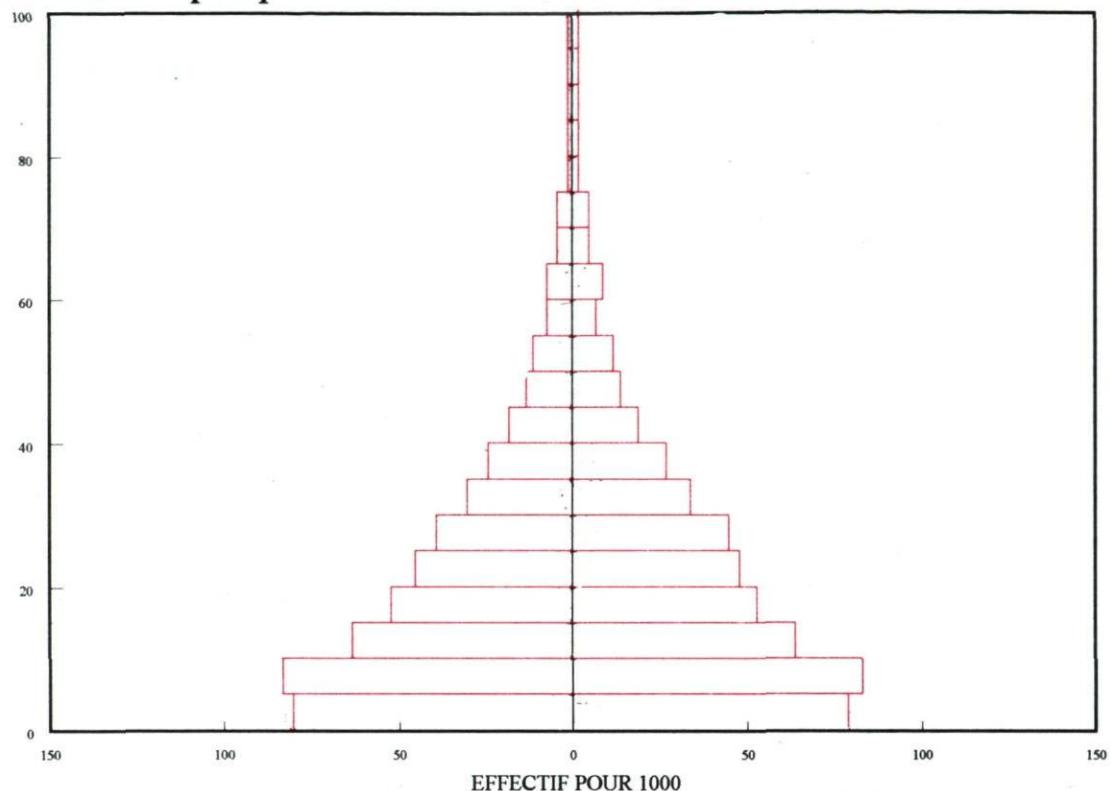
GROUPES D'AGES Graphique 8 : PYRAMIDE DU BENIN



GROUPES D'AGES Graphique 9 : PYRAMIDE DU BENIN - RURAL



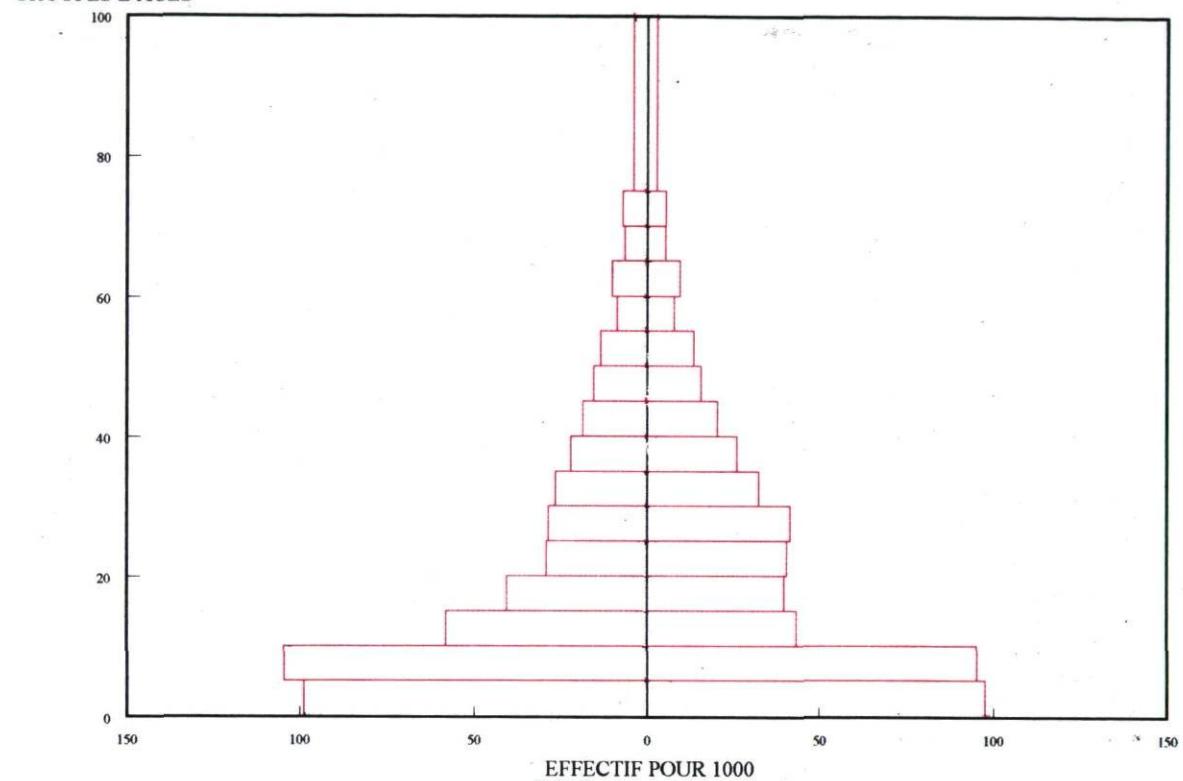
GROUPES D'AGES Graphique 10 : PYRAMIDE BENIN-URBAIN



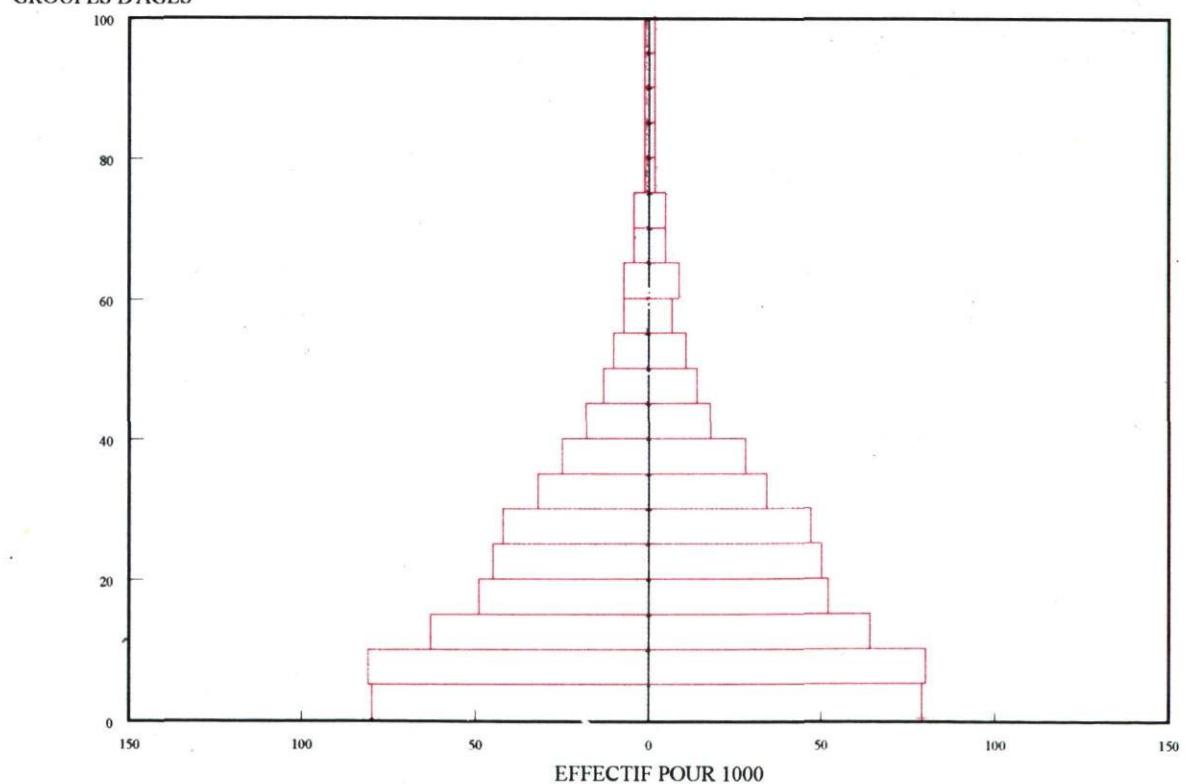
Près de 57 % de la population de Cotonou, capitale économique du pays, sont âgés de 15 à 59 ans. Dans la capitale administrative Porto-Novo, cette proportion est égale à 50,7 %, tout comme à Parakou, la troisième principale ville du Bénin.

Au niveau des départements, seul le département du Borgou présente une structure de population déséquilibrée en faveur du sexe masculin : les femmes représentent 49,7 % des effectifs du département, alors qu'elles constituent 51 % de la population totale du pays.

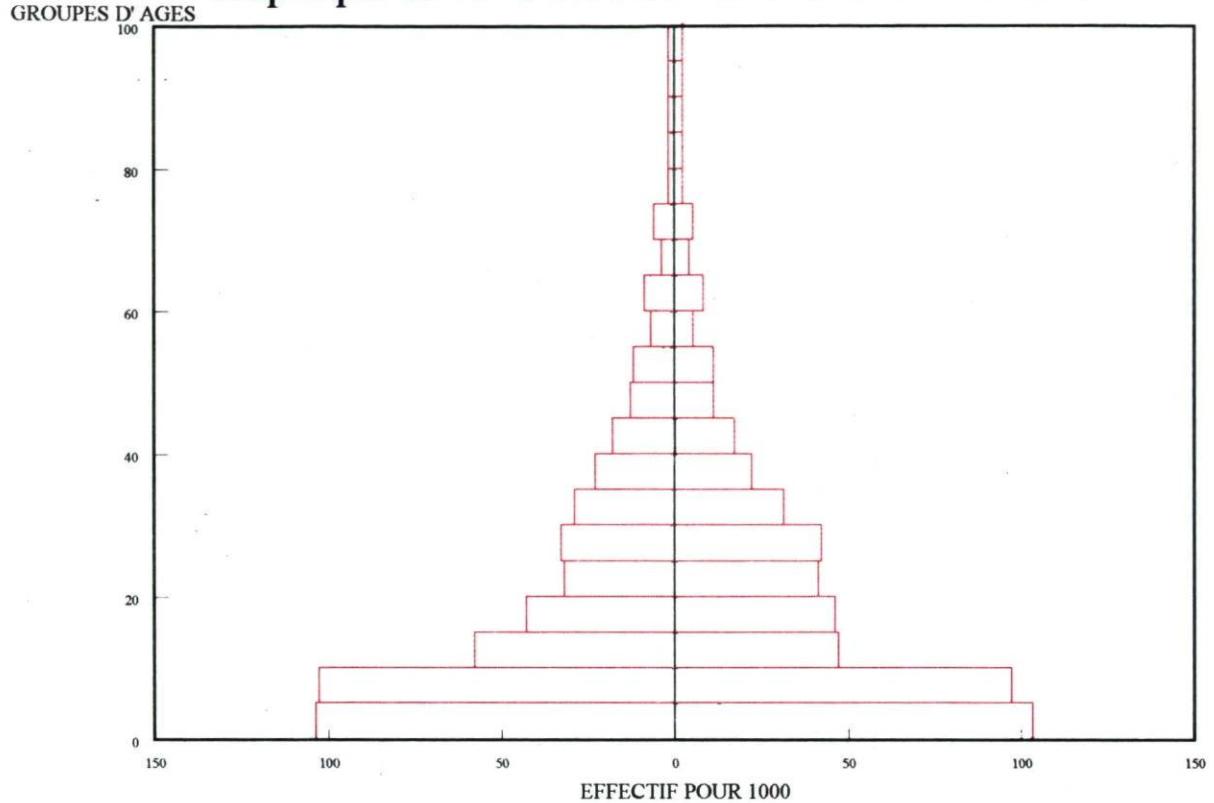
GROUPES D'AGES Graphique 11 : PYRAMIDE DE L'ATACORA



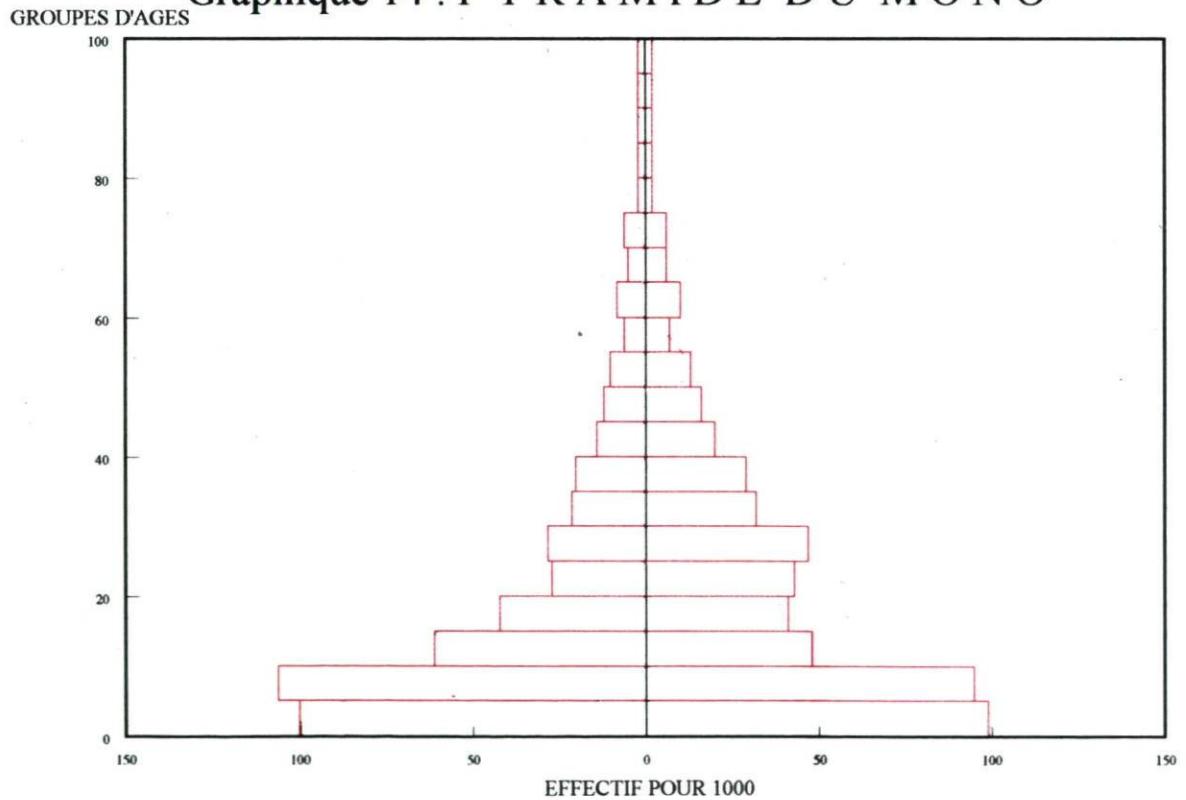
GROUPES D'AGES Graphique 12 : PYRAMIDE DE L'ATLANTIQUE



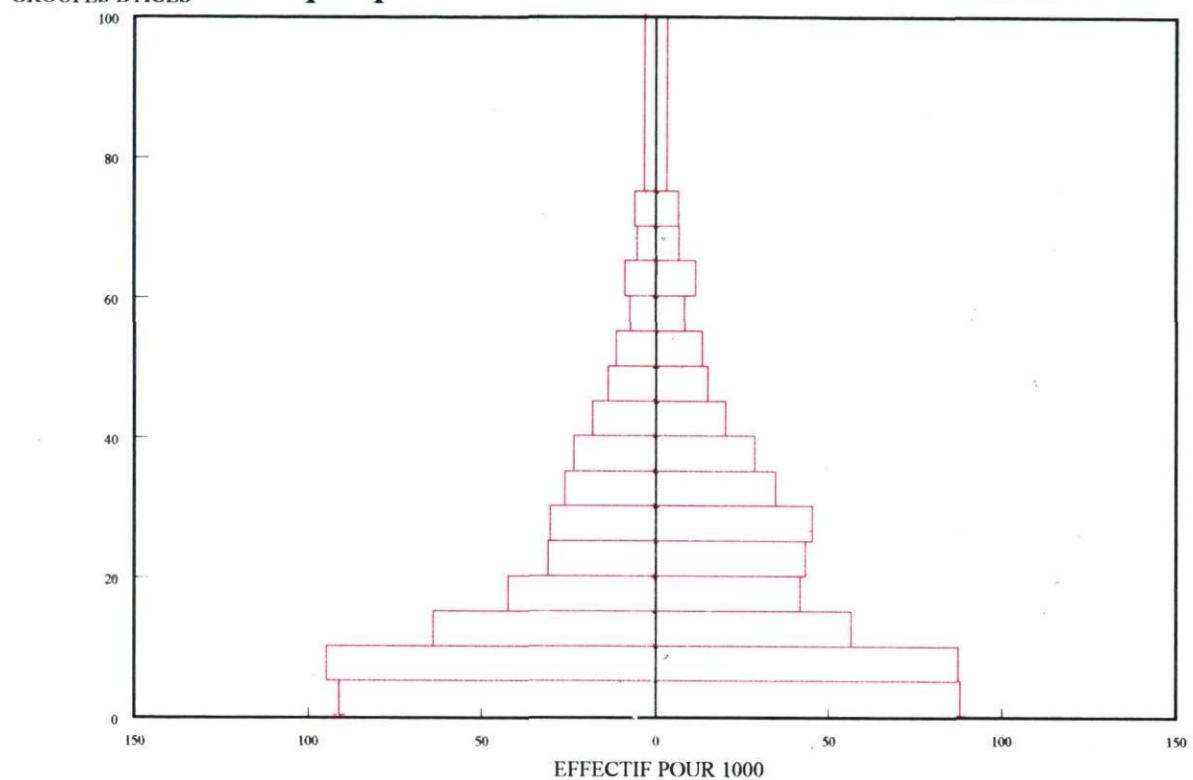
**Graphique 13 : PYRAMIDE DU BORGOU**



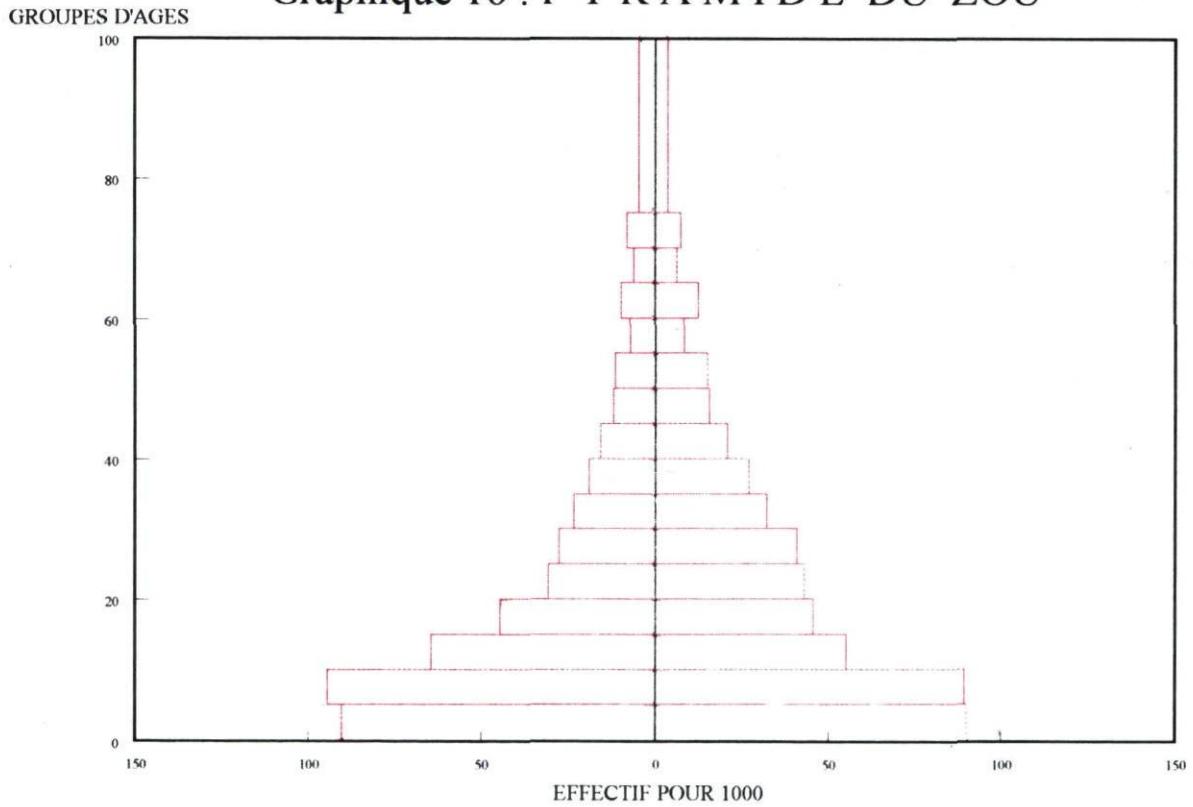
**Graphique 14 : PYRAMIDE DU MONO**



**Graphique 15 : PYRAMIDE DE L'OUEME**



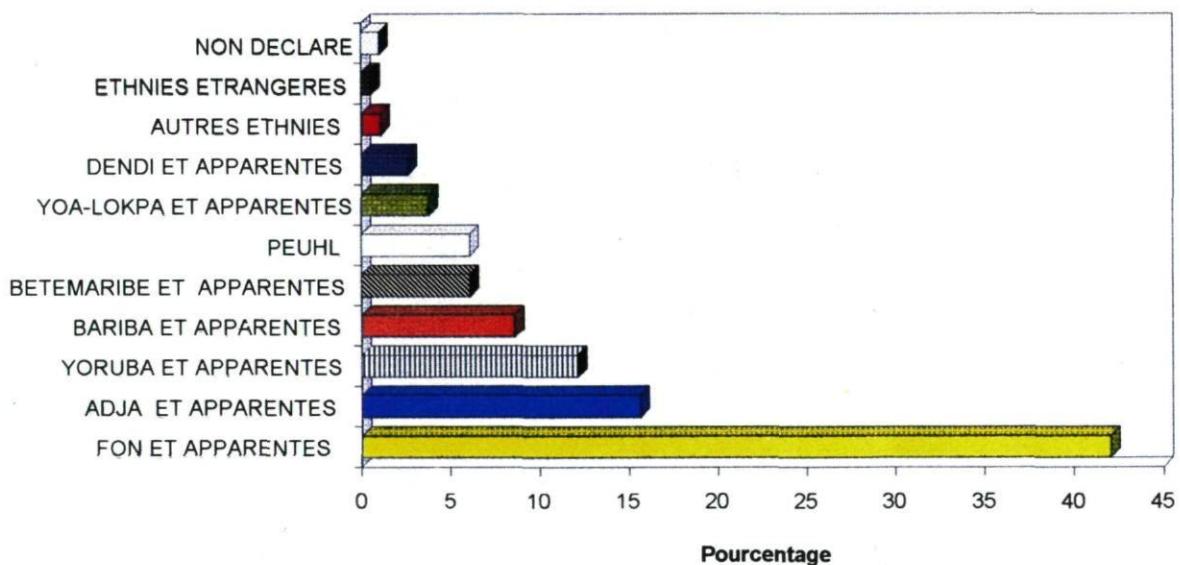
**Graphique 16 : PYRAMIDE DU ZOU**



## UNE POPULATION A BASE ETHNIQUE VARIEE

Les groupes ethniques du Bénin sont d'importance numérique variable et inégalement répartis sur le territoire national. Le groupe fon et apparentés domine : 42% des Béninois appartiennent à ce groupe dont la majeure partie est essentiellement constituée de Fon ( 19,9% de l'effectif national). Ensuite, viennent les Adja et apparentés avec 15,6%, dont 8,9% d'Adja. Ils sont suivis des Yoruba et apparentés qui représentent 12,1% avec 7,1% de Nagot et des Bariba et apparentés formant 8,6%, dont 7,9% de Batombu. Après, on retrouve les Bétamaribê et apparentés puis les Peuhl dans une même proportion de 6,1%.

**Graphique 17 : LES GRANDS GROUPES ETHNIQUES AU BENIN**

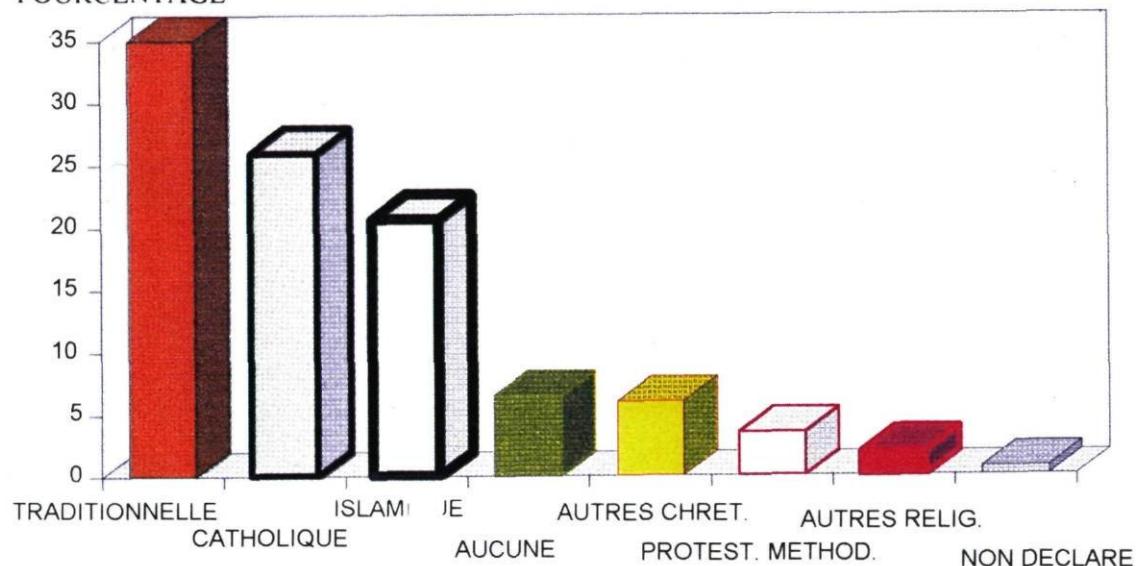


La communauté des étrangers résidant au Bénin est dominée par les ressortissants des pays limitrophes. Les Nigériens et les Togolais sont les plus nombreux, avec respectivement, 27,8% et 25,8%. Ensuite viennent les Nigérians (19,5%) et les Ghanéens (9,0%).

## UNE DIVERSITE DE RELIGIONS

Les religions traditionnelles sont pratiquées par 35,0% de la population. Les religions chrétiennes rassemblent 35,4% dont 25,9% de catholiques. La religion islamique est pratiquée par 20,6% de la population. Les autres religions regroupent 1,9 % d'adeptes tandis que les personnes sans religion atteignent une proportion de 6,4 %.

**Graphique 18 : LA POPULATION DU BENIN SELON LA RELIGION**  
POURCENTAGE



## UNE ALPHABETISATION EN PROGRES MAIS ENCORE LIMITEE

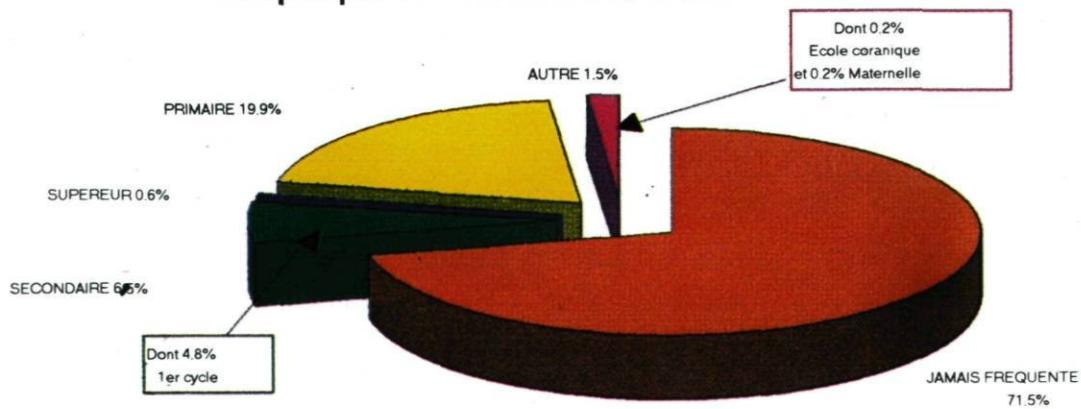
Au Bénin, en dépit des efforts déployés par les autorités politiques et administratives pour généraliser l'enseignement à la base en langue française et promouvoir l'alphabétisation en langues nationales, le niveau d'alphabétisation sur le plan national demeure faible avec 28,6 % en 1992 contre 22,8 % en 1979, soit respectivement, 71,4 % et 77,2 % de taux d'analphabétisme.

L'alphabétisation des hommes est supérieure à celle des femmes, avec des taux d'alphabétisation respectifs de 38,7 % et 19,1 %. Les alphabétisés en français sont plus nombreux (97 %) que ceux qui le sont uniquement en langues nationales qui ne représentent que 1,7 % de l'ensemble de la population alphabétisée.

Sur le plan national et pour l'ensemble de la population âgée de 3 ans et plus :

- 71,5 % n'ont jamais été scolarisés ;
- 19,9 % sont de niveau primaire ;
- 4,8 % sont de niveau secondaire 1er cycle ;
- 1,7 % sont de niveau secondaire 2ème cycle ;
- 0,2 % ont fait l'école coranique ;
- 0,6 % sont du niveau supérieur ;
- 0,2 % sont de niveau maternel.

**Graphique 19 : LE NIVEAU D'INSTRUCTION AU BENIN**



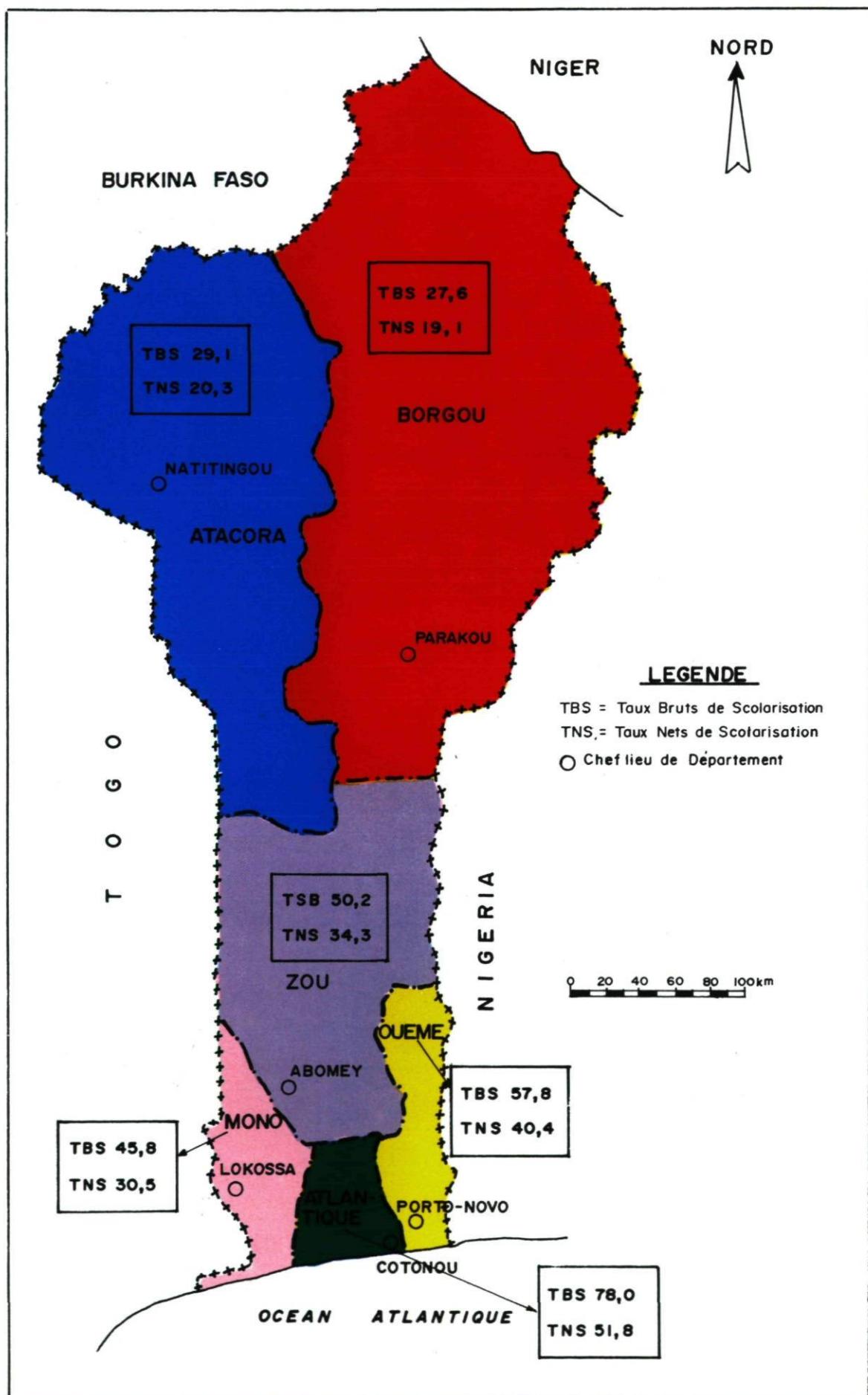
Malgré la création par l'Etat, des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE) en 1980, la scolarisation au niveau maternel est restée insignifiante avec un taux brut de scolarisation de 2,3 et un taux net de 2,0%.

L'enseignement primaire bien qu'obligatoire est loin d'être généralisé au Bénin. Les taux de scolarisation sont encore faibles. Ils soulignent l'importance de la population scolarisable qui vit encore en marge de l'école. Ces taux traduisent une sous-scolarisation qui varie suivant le sexe et le département. Le Taux Brut de Scolarisation qui permet de mesurer la pression de la population scolarisée sur les infrastructures scolaires est égal à 49,7%. Quant au Taux Net de Scolarisation qui mesure l'intensité de la scolarisation dans la tranche d'âge officielle (6-11 ans) il est égal à 33,8%.

Le niveau de scolarisation reste plus élevé chez les garçons que chez les filles. En effet, le taux brut de scolarisation des garçons est de 61,4% et le taux net de 41,2% contre respectivement 36,8% et 25,6% chez les filles. L'écart entre les niveaux de scolarisation en défaveur des filles, est d'autant plus important que le niveau global de scolarisation est faible.

Au niveau départemental, les taux de scolarisation sont relativement plus élevés dans l'Atlantique et dans l'Ouémedé où les taux bruts respectifs de scolarisation sont 78,0% et 57,8% et les taux nets, 51,8% et 40,4%.

**Carte 2 : TAUX BRUTS ET TAUX NETS DE SCOLARISATION PAR DEPARTEMENT**





## UN POTENTIEL HUMAIN IMPORTANT

La population active béninoise s'élève à 2 085 446 habitants en 1992 soit 42,4 % de la population totale. Les actifs du sexe masculin (57,4 %) sont plus nombreux que ceux du sexe féminin (42,6 %).

Malgré cette importance relative de la population active, le rapport de dépendance reste encore élevé : 136 personnes inactives sont prises en charge par 100 personnes actives.

La structure par groupe d'âge se caractérise par un fort pourcentage de personnes jeunes. Plus de la moitié des actifs béninois (51,9 %) ont moins de 30 ans.

La proportion des inactifs, bien qu'élevée a tendance à baisser passant de 41 % à 32 % entre 1979 et 1992. Cette baisse relative de 28 % est essentiellement due à la précision qui a été apportée à la définition du concept de "ménagère".

**Tableau 5 : Populations active et inactive selon le sexe**

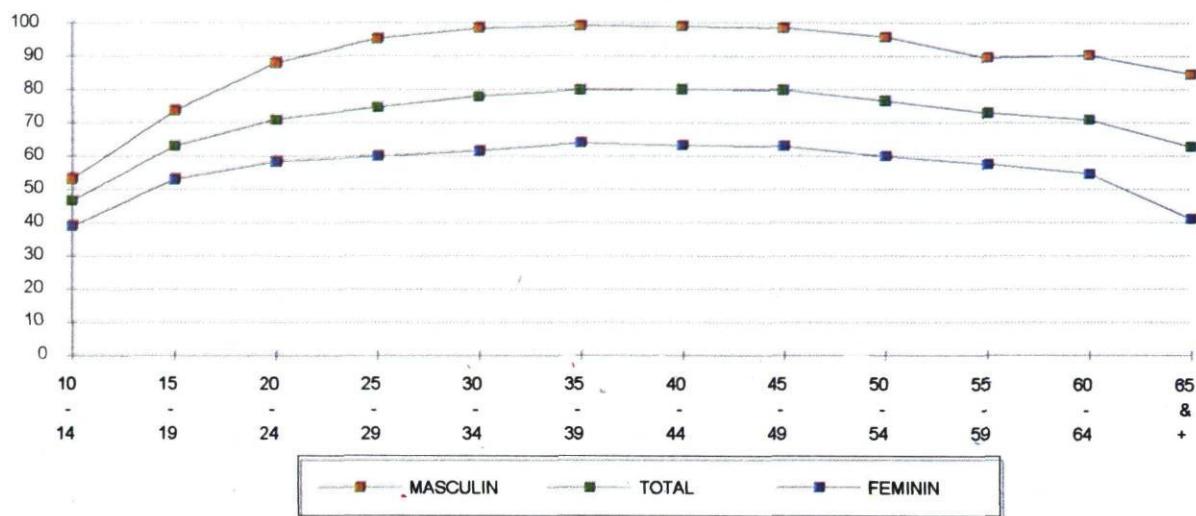
| Sexe     | Actifs    | %  | Inactifs | %  | Ensemble  | %   |
|----------|-----------|----|----------|----|-----------|-----|
| Masculin | 1 196 127 | 39 | 256 524  | 8  | 1 452 651 | 47  |
| Féminin  | 889 319   | 29 | 736 417  | 24 | 1 625 736 | 53  |
| Ensemble | 2 085 446 | 68 | 992 941  | 32 | 3 078 387 | 100 |

La répartition de la population active selon les milieux (rural et urbain) montre qu'il y a plus d'actifs en milieu rural (66 %) qu'en milieu urbain (34 %). La population active béninoise est passée entre 1979 à 1992, de 1 114 053 à 2 085 446 habitants, soit un accroissement annuel moyen de 4,9 % sur la période.

Le taux global d'activité est de 68 %. Celui des hommes est de 82 % contre 55 % pour les femmes.

Entre 10-14 ans, l'activité économique est la plus faible. Elle atteint son maximum à 40-44 ans et se poursuit au-delà de 55 ans.

**Graphique 20 : TAUX D'ACTIVITE SELON L'AGE ET LE SEXE**



L'analyse régionale révèle que le département du Mono est celui où le taux d'activité est le plus élevé (79,8 %). Cela s'explique, entre autres, par la forte participation des femmes (77,5 %).

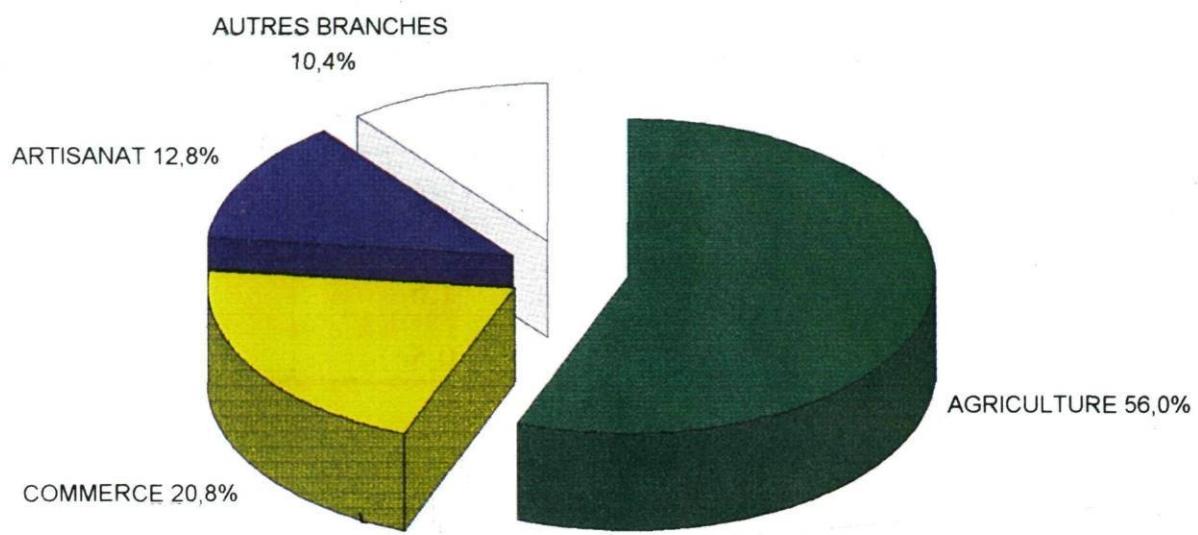
### *Population active occupée*

Sur une population active de 2 085 446 personnes, 2 053 128 sont occupées, soit 98,5 %.

La population active occupée passe de 1 103 423 personnes en 1979 à 2 053 128 en 1992, soit un accroissement moyen annuel de 4,9 %.

L'activité économique reste dominée par l'agriculture (56 %), le commerce (20,8 %) et l'artisanat (12,8 %). La population active occupée intervient dans ces trois domaines de l'activité économique (89,6 %).

## Graphique 21 : BRANCHES D'ACTIVITES ECONOMIQUES



Pour l'ensemble du pays, 59 % des personnes exerçant une profession ont un statut d'indépendants. Ces personnes sont établies à leur propre compte ; elles n'emploient aucun travailleur salarié, mais utilisent surtout des travailleurs familiaux.

### *Population active inoccupée*

La population active se compose de la population effectivement pourvue d'un emploi (population active occupée) et de la population sans-emploi (population active inoccupée). En 1992, 1,5 % des Béninois actifs sont inoccupés. Parmi eux, il y a 0,5 % de chômeurs et 1 % de personnes à la recherche du premier emploi.

Ces résultats pourraient laisser penser que le niveau de chômage est faible au Bénin. Mais il convient de mettre l'accent sur le fait qu'en milieu rural, presque tous les actifs sont occupés. C'est en milieu urbain que le problème de chômage se pose. En réalité, l'ampleur du chômage est masquée par le sous-emploi, aussi bien à la campagne (activité saisonnière) qu'en ville (secteur informel).

**Tableau 6 : Taux d'inoccupation au Bénin (en pourcentage)**

| <b>Taux</b>               | <b>Cherche premier emploi</b> | <b>Chômeurs</b> | <b>Total</b> |
|---------------------------|-------------------------------|-----------------|--------------|
| Cotonou                   | 3,0                           | 2,4             | 5,4          |
| Circonscriptions Urbaines | 2,4                           | 1,6             | 4,0          |
| Ensemble du pays          | 1,0                           | 0,5             | 1,5          |

Les données sur la population active confirment l'existence de la disponibilité d'un important potentiel humain comme facteur du développement économique.

## **FORTE NUPTIALITE ET POLYGAMIE PERSISTANTE, DES MARIAGES PLUS TARDIFS**

La situation matrimoniale de la population béninoise en 1992 révèle qu'au Bénin :

- les hommes restent plus longtemps célibataires que les femmes ; à 30-34 ans on observe 18,9 % d'hommes célibataires contre 3,8 % de femmes ;
- le mariage est plus précoce chez les femmes que chez les hommes : 17,3 % d'entre elles sont déjà mariées à 10-19 ans contre 2 % d'hommes au même groupe d'âge ;
- le veuvage touche beaucoup plus les femmes que les hommes surtout aux âges élevés avec 42,9 % de veuves contre 6,3 % de veufs pour les personnes âgées de 50 ans et plus, du fait de la surmortalité masculine et de la polygamie ;
- les divorcés, les séparés et les personnes en union libre représentent une très faible proportion.

### *Polygamie : fait social persistant au Bénin*

L'enquête démographique au Dahomey en 1961 et le recensement général de la population et de l'habitation de 1979 ont révélé que sur 10 hommes mariés, 3 sont polygames (31 % de polygames parmi les mariés).

Au recensement de 1992, on a observé une proportion de polygames quasi-identique à celle de 1961 (30 % de l'ensemble des mariés).

Le nombre moyen d'épouses par homme marié et par polygame s'élève respectivement à 1,4 femmes et à 2,4 femmes.

### ***Des mariages plus tardifs***

L'âge moyen au premier mariage est passé de 24,9 ans en 1979 à 26,4 ans en 1992 chez les hommes et de 17,6 ans à 19,2 ans chez les femmes.

Des disparités apparaissent dans le calendrier de la nuptialité selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la religion, l'ethnie et le département. Mais quel que soit le milieu de résidence, les femmes se marient toujours en moyenne plus tôt que les hommes. Ceux-ci entrent en première union à l'âge de 28,4 ans en milieu urbain contre 24,8 ans en milieu rural. Chez les femmes, l'âge au premier mariage est de 21,5 ans en milieu urbain et de 17,7 ans en milieu rural.

**Tableau 7 : Age moyen au premier mariage**

| SEXE     | MILIEU |       |
|----------|--------|-------|
|          | URBAIN | RURAL |
| Masculin | 28,4   | 24,8  |
| Féminin  | 21,5   | 17,7  |

L'entrée tardive en union constatée en 1992, pourrait traduire une amorce de la transition de la nuptialité qui précède ou accompagne la baisse de la fécondité.

### ***Rareté du célibat définitif***

A 45 ans, à peine 6,3 hommes restent célibataires sur 100 hommes pris au départ à 10 ans ; en d'autres termes, sur 100 hommes de la même génération, 93,7 se marient avant l'âge de 45 ans. Aux mêmes âges, il reste 3,1 femmes sur 100 au départ, c'est-à-dire 96,9 femmes d'une même génération de 100 femmes finissent par se marier.

### *Intensité de la nuptialité*

L'intensité de la nuptialité a faiblement diminué entre 1979 et 1992 avec un écart de 3 p. mille pour le sexe masculin et de 11 p. mille pour le sexe féminin.

**Tableau 8 : Intensité de la nuptialité de 1979 à 1992**

| <b>SEXE</b> | <b>Intensité (pour mille)</b> |             |
|-------------|-------------------------------|-------------|
|             | <b>1979</b>                   | <b>1992</b> |
| Masculin    | 948                           | 937         |
| Féminin     | 980                           | 969         |

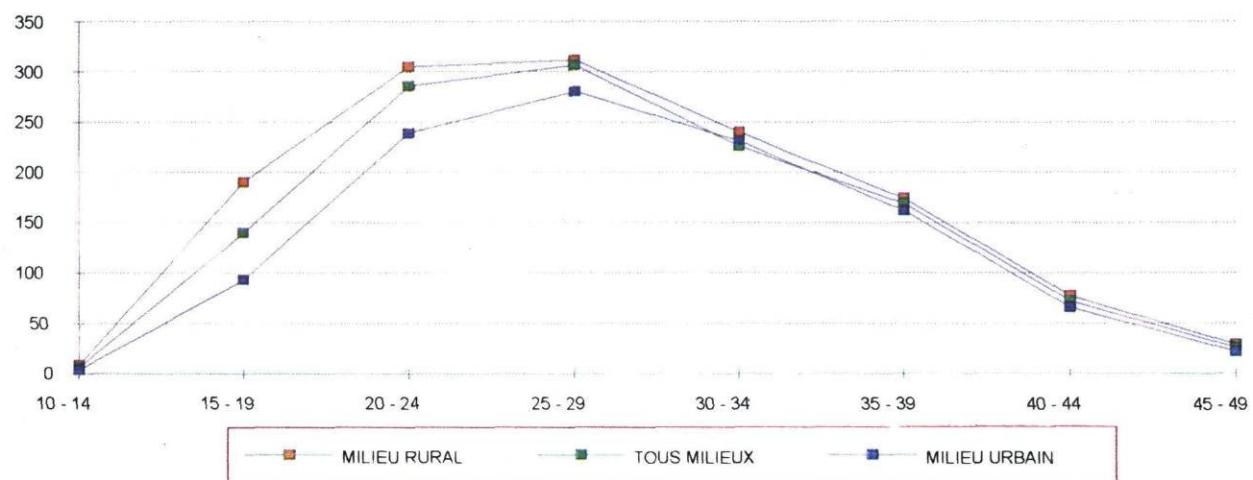
L'étude de l'état matrimonial et de la nuptialité au Bénin en 1992 révèle une différence de comportement en matière de mariage selon le sexe : il y a plus de célibataires (51,2 %) que de mariés (45,5 %) dans la population masculine, mais plus de mariées (58,2 %) que de célibataires (29,3 %) au sein de la population féminine.

## DEUX NAISSANCES AU BENIN, TOUTES LES CINQ MINUTES

Le taux brut de natalité pour l'ensemble du pays est de 47,4 pour mille, soit environ 230 000 naissances pour les douze mois précédant le recensement.

### *Structure de la fécondité de la population béninoise*

**Graphique 22 : TAUX DE FECONDITE PAR GROUPES D'AGES  
SELON LE MILIEU DE RESIDENCE**



Le niveau de fécondité le plus élevé est atteint à 25-29 ans. La structure de fécondité se caractérise par ailleurs d'une certaine précocité. La descendance atteinte à 20 ans représente le dixième de la progéniture totale de la femme.

En moyenne, la femme béninoise a 6,1 enfants au terme de sa vie féconde. Ce même nombre était de 6,5 enfants en 1982 et 6,9 enfants en 1961.

Le taux de fécondité des adolescentes se situe actuellement à 94 p. mille pour les femmes du groupe d'âges 12-20 ans et à 139,7 p. mille, pour celles du groupe 15-19 ans. Pour ces dernières, ce taux était de 97,6 p. mille selon une étude menée sur la fécondité des adolescentes en 1988.

La stérilité n'est pas un problème de grande ampleur : seulement 1,5 % des femmes âgées de 50 ans et plus n'ont pas eu de naissances dans leur vie.

Les femmes catholiques ont le niveau de fécondité le plus bas avec une descendance finale de 5,5 enfants en moyenne par femme, alors que les femmes musulmanes et celles pratiquant une religion traditionnelle ont une descendance plus élevée, soit 6,2 et 6,4 enfants par femme, respectivement.

Les femmes n'ayant jamais fréquenté une école ont le niveau de fécondité le plus élevé avec une descendance finale de 6,4 enfants; viennent ensuite celles du niveau primaire (5,5 enfants) et enfin celles du niveau secondaire et plus (4,2 enfants). Ainsi, plus le niveau d'instruction augmente, plus la fécondité diminue.

**Tableau 9 : Indicateurs de natalité**

| INDICATEURS   | MILIEU URBAIN | MILIEU RURAL | TOUS MILIEUX |
|---|---------------|--------------|--------------|
| Taux brut de natalité (TBN)<br>(pour mille)               | 44,4          | 49,2         | 47,4         |
| Taux brut de reproduction (TBR)<br>(filles par femme)     | 2,7           | 3,2          | 3,0          |
| Indice synthétique de fécondité<br>(ISF) (enfants/femmes) | 5,5           | 6,7          | 6,1          |
| Taux global de fécondité générale.<br>(pour mille)        | 178,9         | 221,9        | 202,0        |
| Age moyen à la maternité<br>(année)                       | 29,4          | 28,4         | 28,8         |

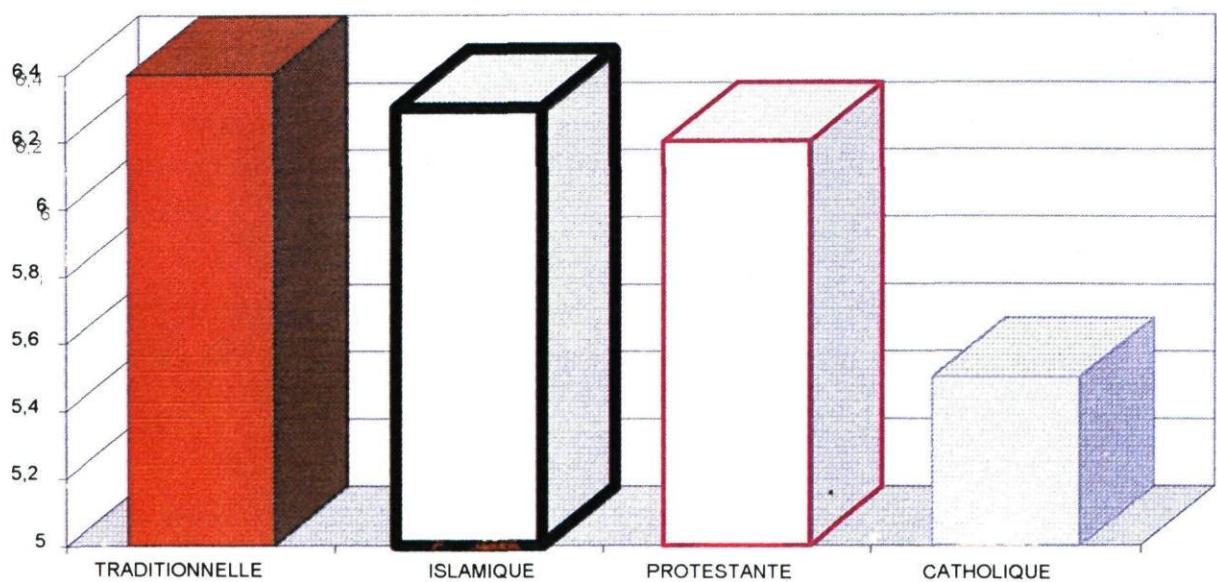
Les indicateurs du milieu rural sont favorables à une fécondité élevée. La descendance à 50 ans est égal à 6,7 enfants en milieu rural contre 5,5 enfants en milieu urbain.

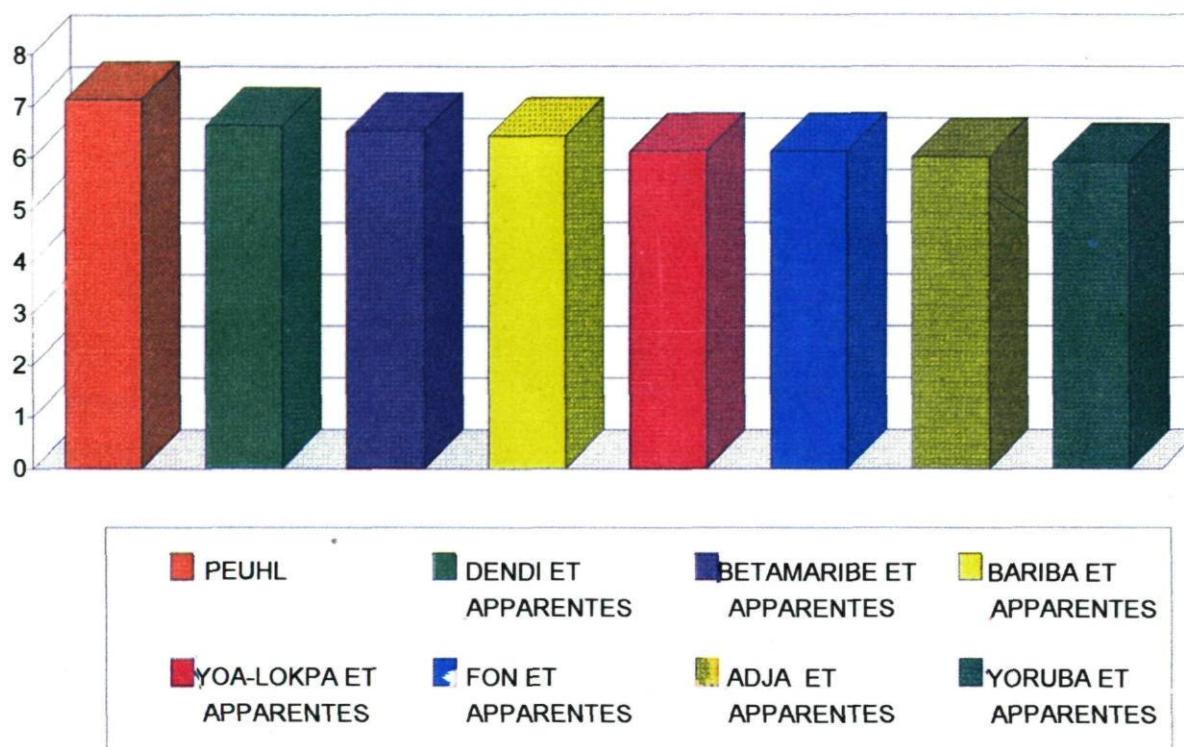
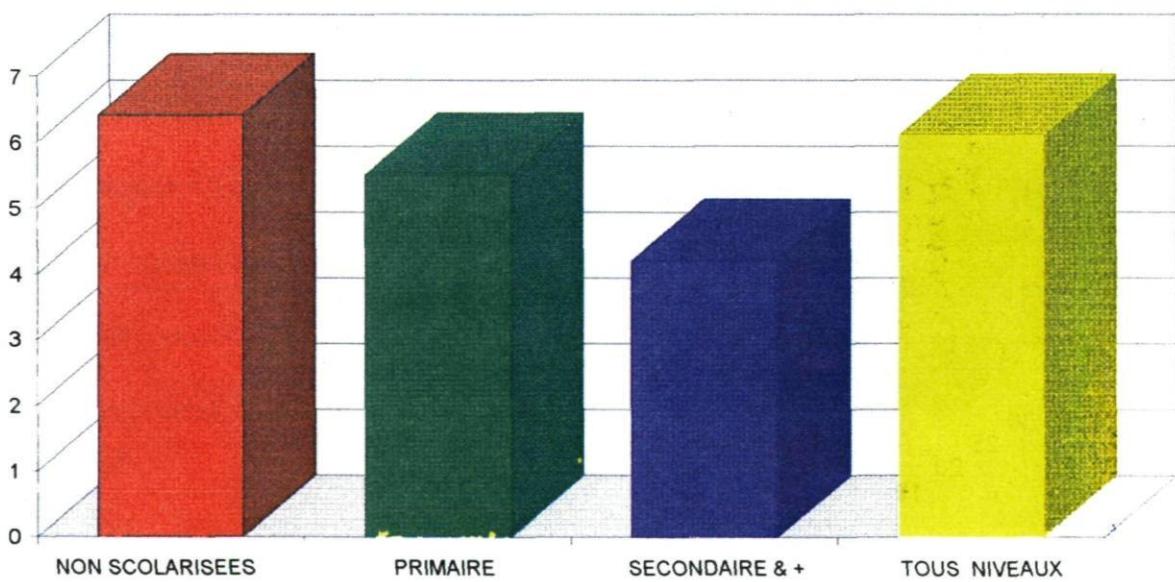
La descendance finale des femmes du Borgou est la plus élevée de tout le pays : 6,7 enfants par femme. Viennent ensuite les départements du Zou, de l'Atacora et du Mono, de l'Ouémé et enfin de l'Atlantique.

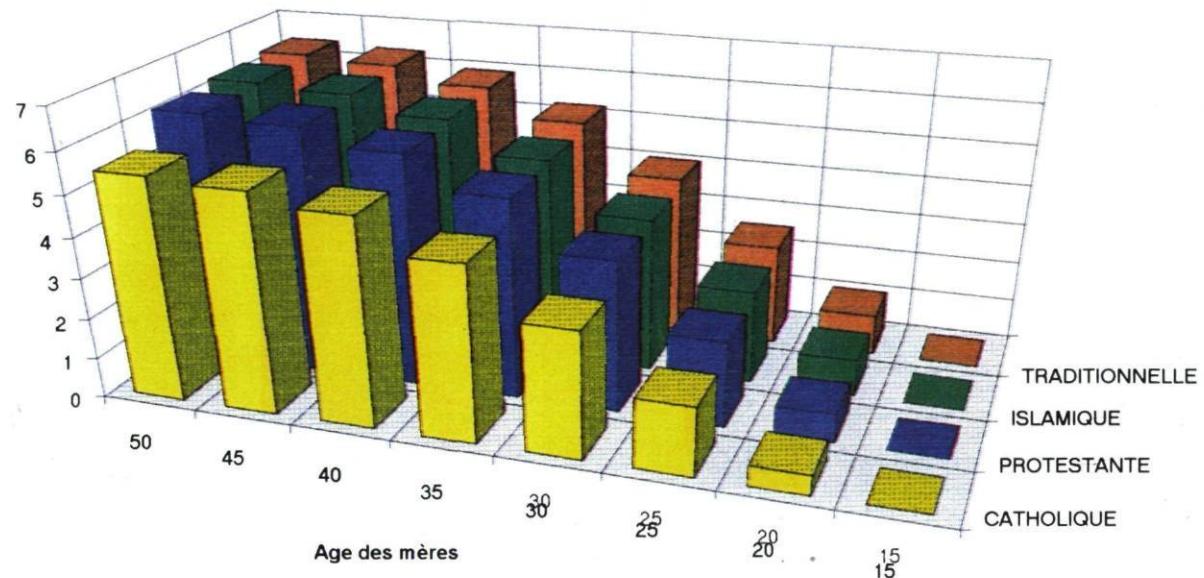
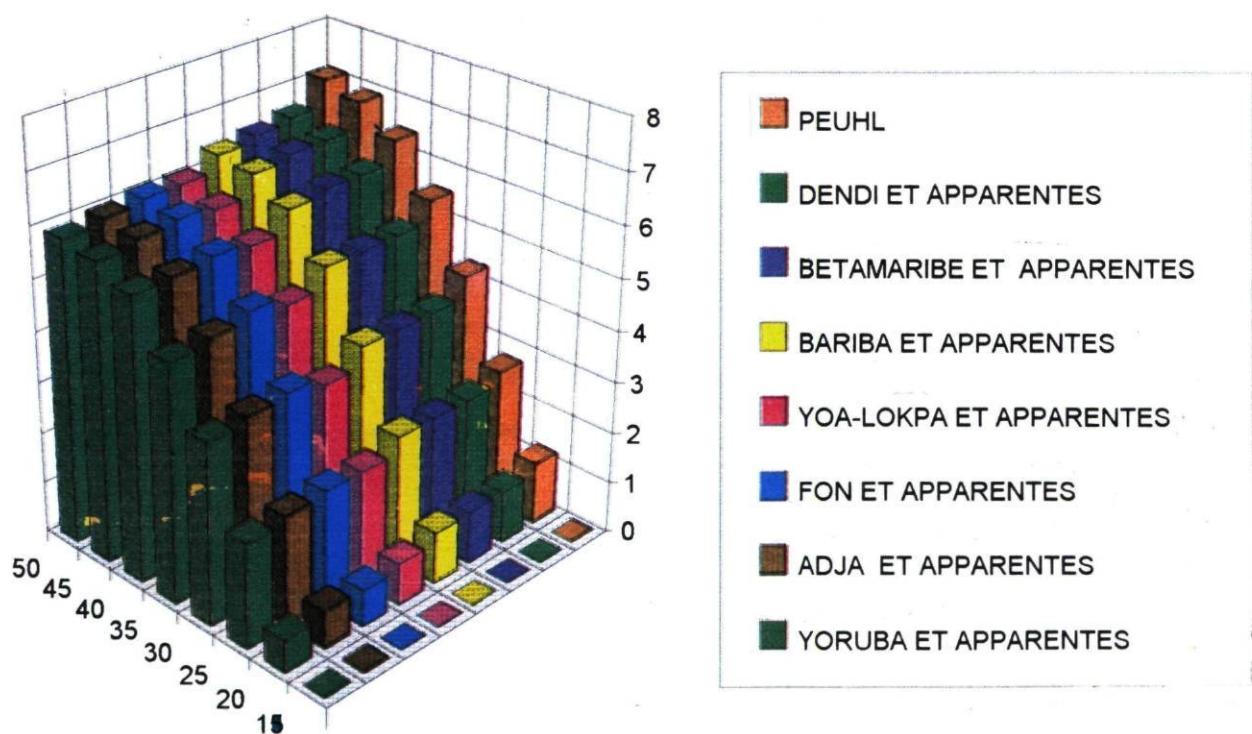
**Tableau 10 : Principaux indicateurs de natalité et de fécondité par département**

| DEPARTEMENTS | T.B.N.<br>(p. mille) | T.B.R.<br>(filles/<br>femme) | I.S.F.<br>(enfants/<br>femme)<br>50 ans | T.G.F.G<br>(p. mille) | AGE<br>MOYEN<br>A<br>MATERN<br>(ans) |
|--------------|----------------------|------------------------------|---|-----------------------|--------------------------------------|
| ATACORA      | 46,0                 | 3,1                          | 6,4                                     | 209,3                 | 28,5                                 |
| ATLANTIQUE   | 44,7                 | 2,6                          | 5,4                                     | 181,3                 | 29,1                                 |
| BORGOU       | 49,0                 | 3,3                          | 6,7                                     | 227,6                 | 28,4                                 |
| MONO         | 48,9                 | 3,1                          | 6,4                                     | 212,4                 | 28,5                                 |
| OUEME        | 46,7                 | 2,9                          | 6,0                                     | 200,9                 | 28,7                                 |
| ZOU          | 50,1                 | 3,2                          | 6,6                                     | 218,6                 | 28,3                                 |
| BENIN        | 47,4                 | 3,0                          | 6,1                                     | 202,0                 | 28,8                                 |

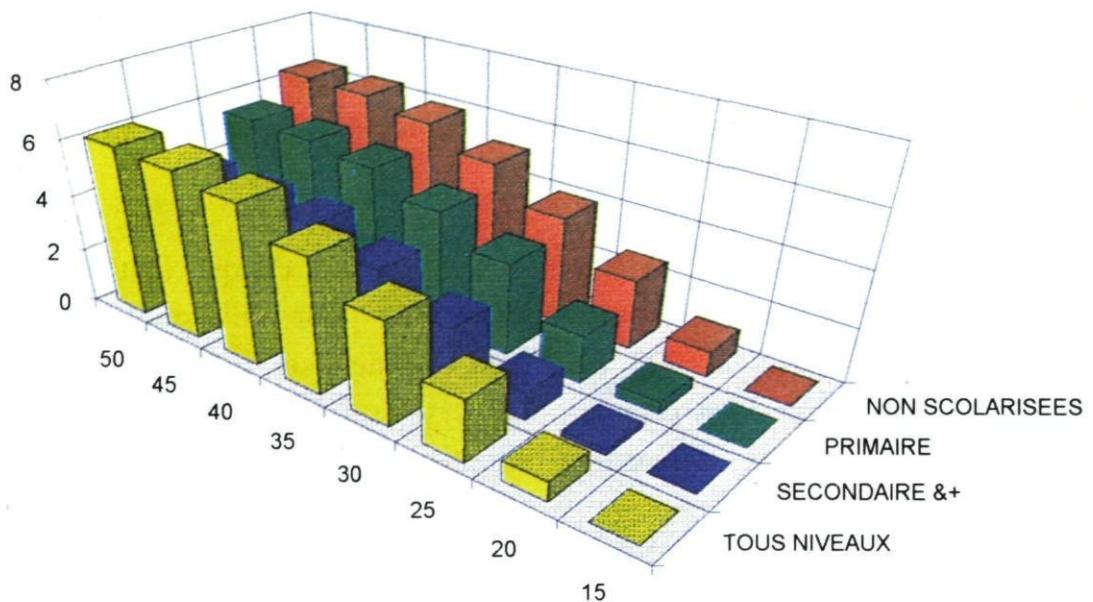
**Graphique 23 : DESCENDANCE FINALE SELON LA RELIGION**



**Graphique 24 : DESCENDANCE FINALE SELON L'ETHNIE****Graphique 25 : DESCENDANCE FINALE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

**Graphique 23 : DESCENDANCE ATTEINTE SELON L'AGE ET LA RELIGION****Graphique 24 : DESCENDANCE ATTEINTE SELON L'ETHNIE**

**Graphique 25 : DESCENDANCE ATTEINTE SELON L'AGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**



## UNE MORTALITE ENCORE ELEVEE MAIS EN BAISSE

L'espérance de vie à la naissance  $e_0$  est de 54,2 ans en 1992 ; en 1982, elle était de 50,1 ans, soit un gain annuel de 0,4 an. Ce gain est en dessous de la moyenne mondiale (0,5 an). On constate donc une baisse lente mais progressive de la mortalité au Bénin.

Sur 1 000 individus au Bénin, 15,5 décèdent chaque année. La mortalité des enfants de moins d'un an qui était de 123 pour mille en 1982 est passé à environ 99 pour mille en 1992. En d'autres termes, sur 1000 enfants nés vivants, 98,6 meurent avant leur premier anniversaire (c'est le quotient de mortalité infantile  $1q_0$ ). Le taux de mortalité infantile est, quant à lui, égal à 105,5 pour mille.

Les quotients de mortalité juvénile [(1-4 ans, (4q1)] au niveau national s'élèvent à 76,0 pour mille pour le sexe masculin, à 65,0 pour mille pour le sexe féminin et à 70,5 pour mille pour les deux sexes réunis. Le niveau de 137 pour mille obtenu en 1982 à partir des données de l'Enquête Fécondité au Bénin a donc nettement baissé. Cette baisse est surtout due aux multiples efforts du gouvernement dans le développement des programmes élargies de vaccination.

**Tableau 11 : Principaux indices de la mortalité par sexe au Bénin**

| Indices de Mortalité | S E X E  |         |          |
|----------------------|----------|---------|----------|
|                      | Masculin | Féminin | Ensemble |
| 1q <sub>0</sub>      | 104,0    | 93,0    | 98,6     |
| 4q <sub>1</sub>      | 76,0     | 65,0    | 70,5     |
| 5q <sub>0</sub>      | 172,0    | 152,0   | 162,0    |
| $e_0$ (ans)          | 51,8     | 56,6    | 54,2     |

L'âge d'entrée dans la vie active retenu au recensement est de 10 ans. A cet âge, le béninois peut espérer vivre encore en moyenne 55,5 ans.

A 55 ans, un travailleur de l'Administration, bénéficiant de son droit à la retraite, dispose encore d'une durée de vie moyenne de 19,5 ans.

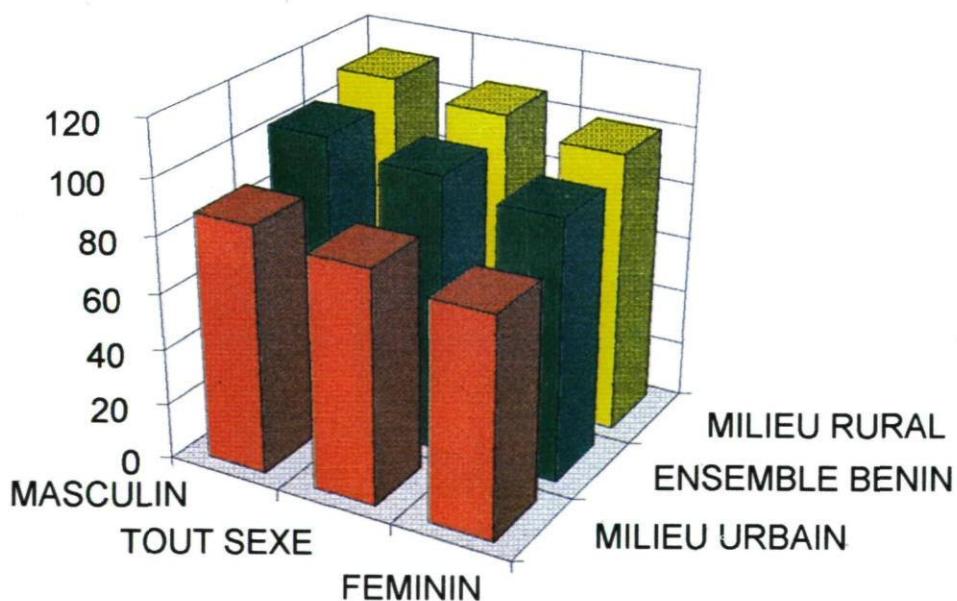
En milieu rural, où l'on commence à sortir de l'activité à 65 ans, le paysan vivra encore en moyenne 13,1 ans.

L'analyse différentielle selon certaines caractéristiques socio-culturelles permet de dégager que : le niveau de mortalité infantile est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 12 : Le niveau de mortalité infantile**

| Milieu de résidence | SEXÉ     |         |          |
|---------------------|----------|---------|----------|
|                     | Masculin | Féminin | Ensemble |
| Milieu urbain       | 88,0     | 78,0    | 83,3     |
| Milieu rural        | 111,3    | 100,0   | 106,0    |
| Ensemble            | 104,0    | 93,0    | 98,6     |

**Graphique 26 : NIVEAU DE MORTALITE PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE**

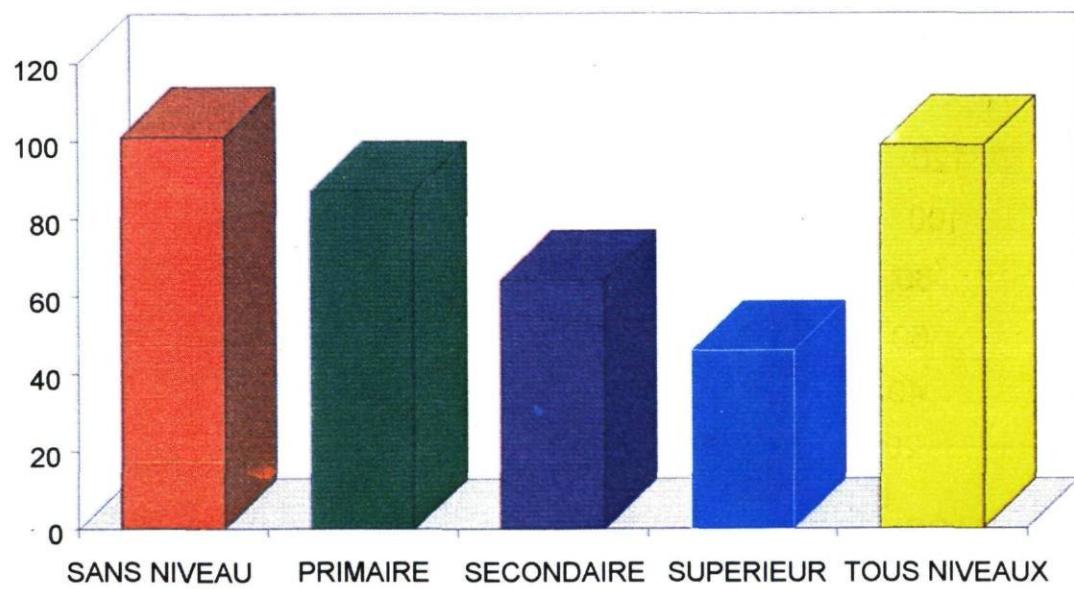


Le niveau d'instruction de la mère est un facteur déterminant de la survie des enfants :

**Tableau 13 : Quotient de mortalité infantile selon le niveau d'instruction des mères**

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Niveau d'instruction | 1q0   |
| Sans niveau          | 101,0 |
| Primaire             | 87,0  |
| Secondaire           | 64,0  |
| Supérieur            | 46,0  |
| Bénin                | 98,6  |

**Graphique 27 : QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES MERES**

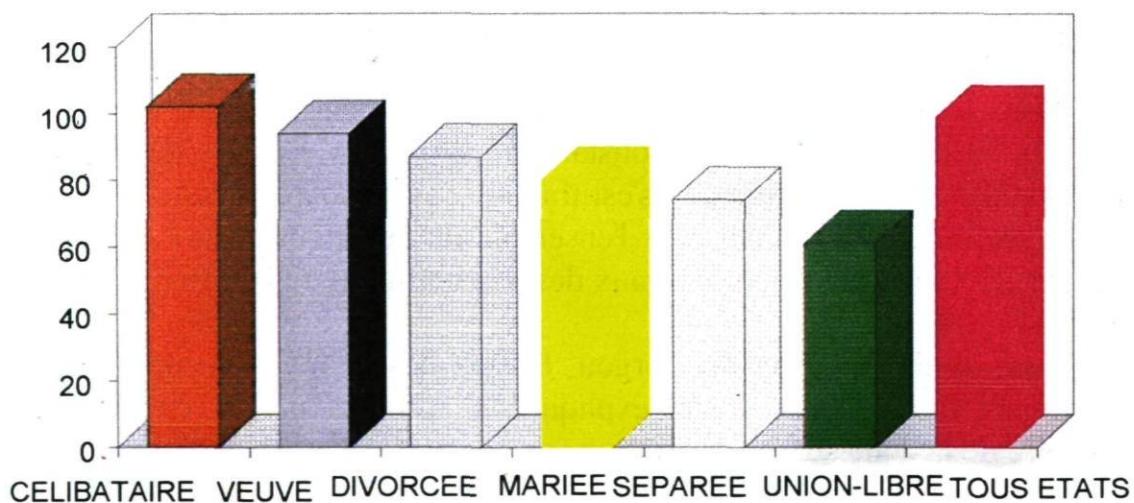


Le risque de décéder des enfants des femmes mariées est moins élevé que celui des enfants des femmes célibataires.

**Tableau 14 : Quotient de mortalité infantile selon l'état matrimonial des mères**

|                  |       |
|------------------|-------|
| Etat matrimonial | 1q0   |
| Célibataire      | 102,0 |
| Mariée           | 80,0  |
| Divorcée         | 87,0  |
| Veuve            | 94,0  |
| Séparée          | 74,0  |
| union libre      | 61,0  |
| Bénin            | 98,6  |

**Graphique 28 : QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE SELON L'ETAT MATRIMONIAL DES MERES**



Le quotient de mortalité infantile varie d'un niveau élevé dans le département du Zou (116,6 pour mille), où le taux d'urbanisation est de 24,2 %, à un niveau inférieur à la moyenne nationale dans le département du Borgou (84,6 pour mille) avec un niveau d'urbanisation de 33,9 %.

En milieu urbain, il décède en moyenne 4,5 mères pour mille naissances alors qu'en milieu rural ce niveau est de 5 mères pour mille naissances.

## VERS UNE REDISTRIBUTION DE LA POPULATION

### *Une attraction des villes limitée par la rétention de la population en milieu rural*

Les grandes villes, Cotonou, Porto-Novo et Parakou sont les principales zones d'émigration mais aussi d'immigration. Elles sont suivies de la zone semi-urbaine du département de l'Atlantique (les zones "semi-urbaines" sont constituées des sous-préfectures dont les chefs-lieux ont plus de 10 000 habitants et les circonscriptions urbaines autres que les grandes villes). On peut avancer plusieurs explications à ce constat :

- L'importance de l'émigration des principales villes se justifie en partie par le niveau élevé des échanges entre villes et par les migrants de retour dans leur milieu d'origine. Ainsi par exemple, 40 % des émigrants de Porto-Novo sont à Cotonou, 29 % des émigrants de Parakou vont dans la zone semi-urbaine du département du Borgou.

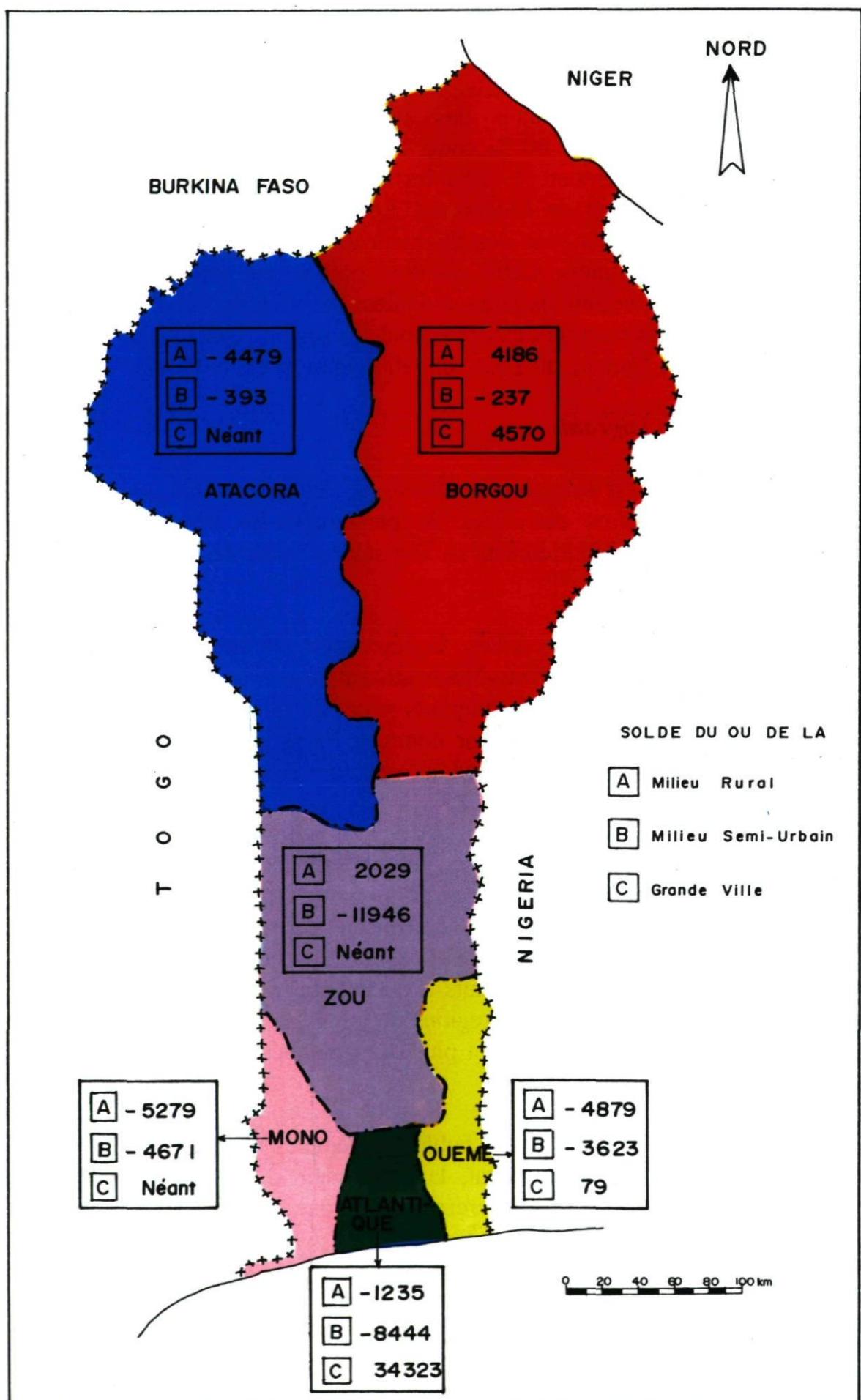
- La proportion élevée de migrants dans ces villes et dans la zone semi-urbaine du département de l'Atlantique traduit également l'attrait de ces régions pour les populations. Le débordement de Cotonou sur le territoire des sous-préfectures limitrophes dont le site est en général plus favorable à l'habitation et où l'accès à la propriété du logement est plus aisé explique l'attrait de cette région. Ainsi, on a évalué à plus de 4 % le taux d'accroissement annuel moyen de la population de la sous-préfecture d'Abomey-Calavi limitrophe de Cotonou.

Dans le Sud et le Centre du Bénin, contrairement à ce qui a été observé jusqu'à la fin des années 70, on constate une attraction sensible du milieu rural sur la population. Cette attraction s'est traduite par un solde migratoire nettement positif avec le reste du Bénin pour l'ensemble du département de l'Atlantique en dehors de Cotonou, les milieux ruraux des départements de l'Ouémé et du Zou.

Dans le département du Borgou, l'afflux des migrants en provenance du département de l'Atacora voisin explique en partie le niveau élevé du solde migratoire de la zone semi-urbaine.

L'importance des investissements dans le secteur agricole au cours des années 80 et le succès de la culture du coton dans le Borgou ainsi que l'accroissement rapide des revenus agricoles qui en a découlé ne sont pas étrangers à cette situation.

**Carte 3 : SOLDE MIGRATOIRE PAR MILIEU ET PAR DEPARTEMENT**



### ***Une migration internationale soutenue***

Globalement, le volume des immigrants externes a connu une augmentation de l'ordre de 40 % entre 1979 et 1992. Les principales régions d'immigration sont : Cotonou (19,1 % des immigrants externes), les zones semi-urbaines du département de l'Atacora (13,6 %) et du Borgou (14,2 %). La majorité de ces migrants sont des migrants de retour : 62 % des immigrants externes sont des béninois. Cette situation traduit une forte participation des régions rurales aux migrations internationales. En effet, on observe que c'est en milieu rural que ces migrants externes sont les mieux représentés. Ils viennent essentiellement du Nigéria, du Togo, du Niger et de la Côte-d'Ivoire.

#### ***Qui sont les migrants ?***

La migration est sélective et affecte généralement plus les actifs et les hommes que les autres catégories de personnes. En dehors de ces deux caractéristiques, les comportements varient selon le sexe, le niveau d'instruction, la profession et l'ethnie :

- Dans les principales villes, la représentation des hommes parmi les migrants varie. Cotonou et Porto-Novo attirent beaucoup plus de femmes que d'hommes : le nombre d'hommes migrants pour 100 femmes migrantes est de 76 à Cotonou et 80 à Porto-Novo. Par contre à Parakou, ce rapport est de 96 hommes pour 100 femmes. Cette prédominance des femmes chez les migrants est assez originale.

En général, il a été observé que les femmes migrent plus jeunes que les hommes et comptent relativement plus de migrantes parmi les femmes en union monogamique que les hommes. Ce constat pourrait expliquer en partie l'importance des migrations féminines liées au rapprochement des conjoints ou aux nouveaux mariages. Les migrants à destination des villes sont plus jeunes que ceux à destination des autres régions du pays. En particulier, les migrants à destination du milieu rural comptent plus de personnes âgées de plus de 55 ans qu'ailleurs.

- A niveau d'instruction plus faible, les femmes migrent relativement plus que les hommes. Mais en général, la propension à émigrer augmente avec l'instruction. Ce comportement différentiel s'explique en partie par la faiblesse du niveau d'instruction des femmes en général.

- Le profil professionnel des migrants internes et externes diffère sensiblement. A Cotonou, l'activité dominante des migrants externes est le commerce qui occupe 34 % des actifs, alors que les migrants internes sont plutôt des artisans et des ouvriers (39 % des actifs migrants).
- Les Fon et apparentés, ainsi que les Yoa Lokpa et apparentés ont une propension à migrer plus forte que le reste de la population ; c'est l'inverse chez les Bariba et les Bétamaribê.

## DES VILLES EN CROISSANCE

Le phénomène urbain a connu un essor considérable depuis l'indépendance du Bénin en 1960. En 1979, le taux d'urbanisation a été évalué à 27 %. En 1992, il est de 36 %. Ce taux ne concerne que les communes urbaines de plus de 10 000 habitants.

L'évolution du taux d'urbanisation dans les départements a été très variable entre 1979 et 1992 et ne fait apparaître aucune tendance nette. Le département du Mono, le moins urbanisé en 1979 garde sa position en 1992, tandis que le département de l'Atacora, le moins urbanisé en 1979 après le Mono, semble plus urbanisé que le département du Zou en 1992 et occupe actuellement le quatrième rang après les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Borgou.

Le taux d'urbanisation du département de l'Atlantique qui abrite la principale ville du pays, Cotonou, a peu varié entre 1979 et 1992. Celui du département du Zou est resté quasiment constant dans la période.

Cette évolution du taux d'urbanisation est liée à deux phénomènes :

- l'accroissement de la population des villes identifiées en 1979, à la fois par l'augmentation du nombre de leurs habitants propres et par l'absorption des villages situés à leurs périphérie ;
- la prise en compte de la population des agglomérations qui ont réuni les critères de ville entre les deux recensements.

Les départements qui ont connu une augmentation substantielle des villes nouvelles sont l'Atacora (gain de 8 villes), le Borgou (7 villes) et l'Ouémé (6 villes). Les départements du Zou et de l'Atlantique sont ceux qui ont connu dans la période inter-censitaire la plus faible augmentation du nombre de villes.

La plupart de ces villes sont de taille modeste : 38 % d'entre elles ont moins de 15 000 habitants, 56 % ont entre 15 et 50 000 habitants. Les 6 % restants se détachent assez nettement des autres villes par l'importance de leur taille : elles ont entre 100 000 et 600 000 habitants. Il s'agit de Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

*Vers une baisse du rythme d'accroissement des grandes villes ?*

Il est admis que l'accroissement des villes est généralement dû en grande partie, au départ, à l'apport des migrations, notamment de l'exode rural. Par la suite, les migrations jouent positivement sur l'augmentation du fait du potentiel d'accroissement naturel de la population urbaine : forte immigration vers les villes des actifs et des jeunes en âge de procréer.

**Tableau 15 : Taux de croissance annuel moyen de la population des grandes villes (%)**

| <b>Ville</b> | <b>Période</b> |           |
|--------------|----------------|-----------|
|              | 1961-1979      | 1979-1992 |
| Cotonou      | 8,0            | 3,9       |
| Porto-Novo   | 4,2            | 2,2       |
| Parakou      | 8,3            | 3,8       |

L'accroissement inter-censitaire de la population est la résultante de l'accroissement naturel et de la migration nette. On remarque ici une diminution sensible de la croissance des trois villes entre les deux périodes considérées.

Cotonou a connu une extension de son territoire entre 1961 et 1979. Depuis 1979, les limites administratives de Cotonou n'ont pas évolué. La faiblesse du rythme d'accroissement inter-censitaire de Cotonou est quelque peu trompeur. En effet, ce ralentissement du rythme de croissance de la ville dans ses limites administratives s'accompagne, en réalité, d'une forte croissance de la banlieue de Cotonou comme en témoigne le rythme de croissance élevé de la population des Sous-Préfectures limitrophes.

**Tableau 16 :Volume des migrations internes et externes des principales villes**

| <b>Villes</b> | <b>Migrations internes</b> |                  |              | <b>Immigrants externes</b> | <b>Population totale en 1992</b> |
|---------------|----------------------------|------------------|--------------|----------------------------|----------------------------------|
|               | <b>Immigrants</b>          | <b>Emigrants</b> | <b>Solde</b> |                            |                                  |
| Cotonou       | 68 356                     | 61 171           | 7 185        | 14 860                     | 536 827                          |
| Porto-Novo    | 20 225                     | 22 364           | -2 139       | 3 679                      | 179 138                          |
| Parakou       | 17 137                     | 15 013           | 2 124        | 2 367                      | 103 577                          |

L'examen du volume des migrations internes fait apparaître que :

- le solde des migrations internes a chuté en volume entre 1979 et 1992 : à Cotonou, il est passé de 34 323 à 7 185, à Porto-Novo, de 79 à -2 139 et à Parakou de 4 570 à 2 124 ;

- il y a eu un léger relèvement du volume des immigrants externes à Cotonou et à Parakou entre 1979 et 1992.

***Deux conclusions se dégagent :***

- Les trois villes ont eu moins d'attrait sur la population au cours des années 80 que pendant la période antérieure. Cette tendance s'explique en partie par l'amélioration du niveau de la production agricole grâce à l'importance des investissements dans ce secteur au cours des années 80 et à la morosité de la situation économique en milieu urbain : augmentation du chômage des jeunes, nombreuses pertes d'emplois dans le secteur moderne, liquidation de plusieurs grosses entreprises, etc.
- La ville de Porto-Novo croît à un rythme inférieur à la moyenne nationale et égal à celui du milieu rural. La migration nette pour Porto-Novo est négative, si l'on compare son taux d'accroissement inter-censitaire avec le taux d'accroissement naturel estimé pour le milieu urbain à 3,2 %.

## QUELLE POPULATION AU BENIN DEMAIN ?

Entre 1979 et 1992, la population béninoise s'est accrue annuellement de 2,8 %. Tandis que sa population urbaine évolue au rythme de 4,0 % chaque année, le taux d'accroissement inter censitaire de la population rurale est de 2,2 % par an.

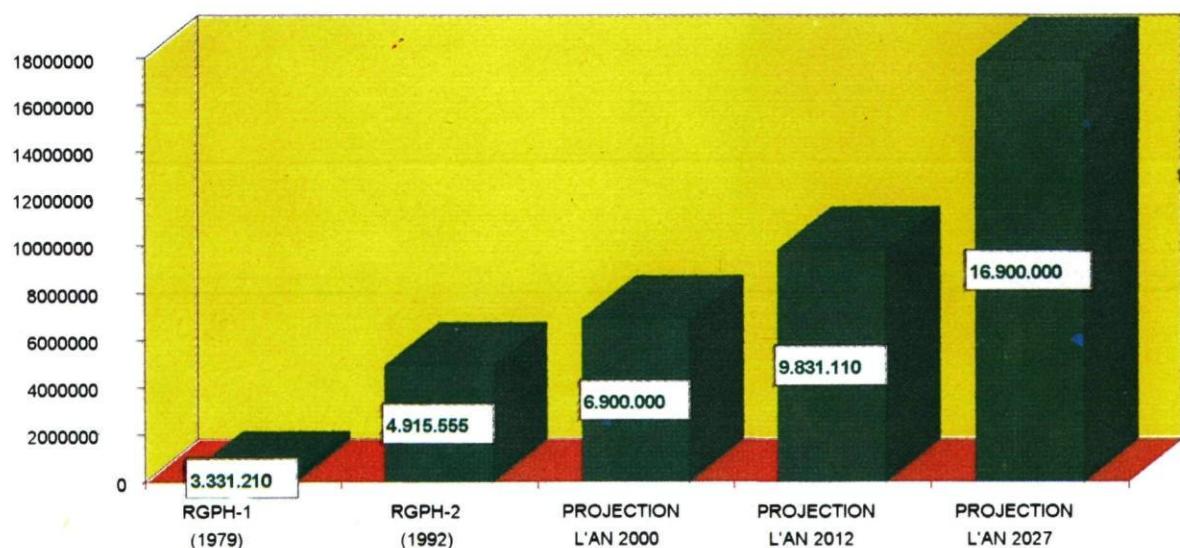
Le bilan natalité-mortalité dégage un taux annuel d'accroissement naturel de 3,2 %.

La croissance rapide de la population résulte d'une fécondité encore élevée et d'une mortalité en baisse. C'est de l'évolution future de la fécondité que dépendent les tailles et structures de la population dans les dix ou vingt prochaines années.

Les projections élaborées jusqu'en l'an 2027 reposent sur des hypothèses faites sur trois phénomènes : la fécondité, la mortalité et les migrations. La fécondité baisse lentement passant de 6,1 enfants en 1992 à 5,9 enfants en l'an 2027; le déclin de la mortalité observé se poursuivra et se traduit par une augmentation de l'espérance de vie à la naissance passant ainsi de 54,2 ans en 1992 à 66,2 ans en 2027.

Ainsi, avec une fécondité élevée et une mortalité en baisse, l'effectif de la population béninoise passera de 4 915 555 en 1992 à environ 6 900 000 en l'an 2 000. L'effectif de 1992 doublera vers l'an 2 012 et pourrait atteindre 16 900 000 soit le triple de son effectif actuel en l'an 2 027.

**Graphique 29 : POPULATION DU BENIN DE 1979 A 2027**



**PERSONNES AYANT CONTRIBUE A  
LA REDACTION DE CE DOCUMENT**

**RESPONSABLES - Messieurs :**

- \* **Nestor HOUETON**, Directeur National du Projet BEN/88/PO2: 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Directeur Général de l'INSAE ;
- \* **Nicaise KODJOGBE**, Directeur Technique du Projet BEN/88/PO2: 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Directeur du Bureau Central du Recensement.

**EXPERTS NATIONAUX - Mesdames et Messieurs :**

- \* **Fulbert B. AGBO**, Démographe ;
- \* **Marc AGONSANOU**, Planificateur ;
- \* **Christian AGOSSOU**, Sociologue ;
- \* **Maurice BANKOLE**, Statisticien-Economiste ;
- \* **Barthélémy BEWA**, Informaticien ;
- \* **Fatahi CHITOU**, Statisticien ;
- \* **Kouassi A. DEGBOE**, Statisticien-Economiste ;
- \* **Euzerbe GOMEZ**, Statisticien ;
- \* **Julien GUINGNIDO GAYE**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Kassimou Soulé GOMINON**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Francisque HAGNILO**, Sociologue et Agro-Economiste ;
- \* **Akouma KOUNI**, Géographe ;
- \* **Nicaise KODJOGBE**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Michel MAKPENON**, Statisticien-Economiste ;
- \* **Victorine MENSAH**, Sociologue ;
- \* **Bruno NOUATIN**, Démographe ;
- \* **Justine ODJOUGBE**, Statisticienne-Démographe ;
- \* **Bachir OLOUDE**, Urbaniste ;

- \* **Sènami Léontine SERIKI**, Démographe ;
- \* **Thomas TOHOUEGNON**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Philippe TOBOSSI**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Hippolyte TOGONOU**, Statisticien-Démographe ;
- \* **Azalou Albert TINGBE**, Sociologue-Antropologue ;
- \* **Pascal TODJINOU**, Statisticien.

#### **EXPERTS INTERNATIONAUX - Messieurs :**

- \* **Richard DACKAM NGATCHOU**, Conseiller Régional en Analyse Démographique (Equipe d'Appui Technique du FNUAP) ;
- \* **André MAYOUIYA**, Conseiller Régional Enquêtes Démographiques (Equipe d'Appui Technique du FNUAP) ;
- \* **Patrick GUBRY**, Chercheur (Centre Français sur la Population et le Développement).

**A P A R A I T R E****Volume 2 : ANALYSE**

**Tome 1 :** Répartition Spatiale, Migrations et Structure par Sexe et par Age

**Tome 2 :** Dynamique de la Population

**Tome 3 :** Caractéristiques Economiques et Socio-Culturelles de la Population

**Tome 4 :** Habitat , Ménages et Conditions d'Habitation

**Volume 3 : PERSPECTIVE ET PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUES**

**Tome 1 :** Projections Démographiques

**Tome 2 :** Etude Prospective de la Demande Sociale : Education-Emploi-Logement



*Illustré et mis en page par SICOR*  
**TEL /FAX : 31 04 82 COTONOU**





